

RIOPEL GAGNON LAROSE
S T É N O G R A P H E S O F F I C I E L S
O F F I C I A L C O U R T R E P O R T E R S

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE DU DISTRIBUTEUR RELATIVE À LA FIXATION
DES TARIFS CENTRES DE DONNÉES
ET POUR USAGE CRYPTOGRAPHIQUE
APPLIQUÉ AUX CHAÎNES DE BLOCS

DOSSIER : R-4333-2026

RÉGISSEURS : M. FRANÇOIS ÉMOND, président
 M. STEEVES DEMERS
 M. ANDRÉ LAROCQUE

AUDIENCE DU 9 OCTOBRE 2026
EN PRÉSENTIEL

VOLUME 6

ROSA FANIZZI
STÉNOGRAPHE OFFICIELLE

COMPARUTIONS :

Me ANNIE GARIÉPY
avocate de la Régie

DEMANDERESSE :

Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ
Me SIMON TURMEL
Me DOMINIQUE MÉNARD
avocats d'Hydro-Québec dans ses activités de
distribution d'électricité (HQD)

LE MIS EN CAUSE :

Me ALEXANDRE OUELLET
avocat du Procureur général du Québec (PGQ)

INTERVENANTS :

Me NICOLAS DUBÉ
Me PAULE HAMELIN
avocats de l'Association des redistributeurs
d'électricité du Québec (AREQ);

Me STEVE CADRIN
avocat de l'Association hôtellerie Québec et de
l'Association restauration Québec (AHQ-ARQ);

Me SYLVAIN LANOIX
avocat de l'Association québécoise des
consommateurs industriels d'électricité et du
Conseil de l'industrie forestière du Québec (AQCIE-
CIFQ);

Me MARIE-PIERRE BOUDREAU
Me JEAN-PHILIPPE THERRIAULT
Me ZOE ZEITOUNI
avocats de la Coalition des centres de données
(COALITION);

Me DOMINIQUE NEUMAN
avocat de la Corporation de développement Waswanipi
(CDW);

Me ANDRÉ TURMEL
Me CHARLES TURMEL
avocats de la Fédération canadienne de l'entreprise
indépendante (FCEI);

Me ADINA GEORGESCU
Me CAMILLE INGARAO
avocates de Google (GOOGLE);

Me PIERRE-OLIVIER CHARLEBOIS
avocat de Keel Infrastructue (KEEL);

Me ÉRIC McDEVITT DAVID
avocat d'Option consommateurs (OC);

Me SÉBASTIEN RICHEMONT
Me FRÉDÉRIC LEGENDRE
avocat du Regroupement (REGROUPEMENT);

Me GABRIELLE CHAMPIGNY
Me FRANKLIN S. GERTLER
avocats du Regroupement des organismes
environnementaux en énergie (ROEE);

Me JOCELYN OUELLETTE
avocat du Regroupement national des conseils
régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES ENGAGEMENTS	5
PRÉLIMINAIRES	6
PREUVE HQD Panel 2 - (suite)	7
ALEXIS RENAUD-BEZOT SHAN CAMPEAU	
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ADINA GEORGESCU	10
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me GABRIELLE CHAMPIGNY	46
RÉINTERROGÉS PAR Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ	62
INTERROGÉS PAR LA FORMATION	65

LISTE DES ENGAGEMENTS

PAGE

E-12 (HQD): Quelle est la proportion de
l'électricité consommée par les
centres de données Le Paso
(Demandé par Google)
(Satisfait)

46

1 EN L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX (2026), ce neuvième
2 (9e) jour du mois d'octobre :

3
4 PRÉLIMINAIRES

5
6 LE GREFFIER :
7 Protocole d'ouverture. Audience du neuf (9) octobre
8 vingt vingt-six (2026) en présentiel. Dossier
9 R-4333-2026 : Demande du Distributeur relative à la
10 fixation des tarifs centres de données et pour
11 usage cryptographique appliqué aux chaînes de
12 blocs. Poursuite de l'audience.

13 LE PRÉSIDENT :
14 Merci, Monsieur le Greffier. Donc, on voit que plus
15 la semaine avance, moins il y a de gens dans la
16 salle. - Maître Côté.

17 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :
18 On est aussi vendredi.

19 LE PRÉSIDENT :
20 On est aussi vendredi.

21 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :
22 Oui, donc, j'aimerais faire un retour sur
23 l'engagement numéro 11 qui a été pris par les
24 témoins. Donc, on va pouvoir répondre de manière
25 verbale ce matin. Donc, je laisse la parole aux

1 témoins.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Merci.

4

5 **PREUVE HQD (Panel 2 - suite)**

6

7 L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX (2026), ce neuvième (9e)
8 jour du mois d'octobre, ONT COMPARU :

9

10 ALEXIS RENAUD-BEZOT,

11 SHAN CAMPEAU,

12

13 LESQUELS témoignent sous la même affirmation
14 solennelle, déposent et disent :

15

16 M. ALEXIS RENAUD-BEZOT :

17 R. Bonjour à tous. Donc, la question qui nous avait
18 été posée était les alternatives pour les clients
19 existants pour l'Arizona et la Virginie. Donc, je
20 confirme que, pour l'Arizona, les clients centres
21 de données qui sont actuellement au tarif XHLE
22 n'ont pas d'autres options que de s'approvisionner
23 via APS. On est sur un monopole.

24 Pour la Virginie, donc il y a, on le sait,
25 un monopole sur le réseau. Le client est assujetti

1 au tarif GS-5 pour les composantes de transport et
2 de distribution et aussi pour un grand nombre des
3 modalités qui y sont associées. Il peut trouver un
4 fournisseur d'électricité tiers pour la fourniture
5 d'énergie. Mais on le rappelle, en Virginie, donc
6 sur le marché PJM, en ce moment, on attend des prix
7 records sur le marché. Donc, ce n'est pas à dire
8 qu'il va nécessairement trouver moins cher.

9 Sur ce sujet d'ailleurs, on a beaucoup
10 parlé des alternatives d'approvisionnement. Puis je
11 voulais... parlant de faire un point, je pense que
12 c'est important parce qu'il y a beaucoup de choses
13 de dites, mais peut-être pas assez de faits.

14 La firme a une grande expertise dans la
15 modélisation des systèmes énergétiques. Par
16 exemple, l'an dernier, on avait été mandaté par
17 l'Association canadienne des énergies renouvelables
18 pour modéliser l'ensemble des coûts des différentes
19 ressources d'énergie renouvelable dans les
20 différentes provinces canadiennes. Et ce rapport
21 d'ailleurs avait démontré sa crédibilité, car on
22 était vraiment arrivé sur la coche pour, par
23 exemple, les prix qui avaient été obtenus par la
24 IESO dans ses dernières enchères LT2.

25 On a fait des travaux... bien, on est en

1 train de faire des travaux similaires spécialement
2 pour les centres de données, pour les profils de
3 centres de données, d'essayer de comprendre, pour
4 une demande théorique, les alternatives
5 d'approvisionnement et leur coût pour les
6 différentes provinces canadiennes. Puis ces travaux
7 incluent aussi le Québec. Et ce qu'on a pu voir,
8 c'est que, dans un monde théorique, ce n'est pas le
9 cas actuellement, mais où ces clients pourraient
10 s'approvisionner auprès de tiers en fourniture, on
11 ne bat pas le treize cents du kilowattheure
12 (13 ¢/kWh).

13 Ce qu'on... je vais donner un exemple
14 spécifique. Si on prend des ressources qui sont
15 plus proches, donc par exemple des ressources
16 pilotables, donc un approvisionnement qui est
17 majoritairement basé sur une centrale à gaz - donc
18 on est dans du très théorique, hein, mais une
19 centrale à gaz au Québec - les coûts qu'on a
20 évalués dépassent le seize cents du kilowattheure
21 (16 ¢/kWh) pour une énergie qui en plus serait
22 carbonée.

23 Donc, je voulais juste recadrer ça. Les
24 alternatives d'approvisionnement, ce n'est pas
25 nécessairement une panacée. Voilà.

1 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

2 Ça complète la réponse à l'engagement numéro 11. Je
3 ne sais pas si les personnes qui avaient posé les
4 questions, je pense qu'il y avait maître Boudreau,
5 et, je ne sais pas s'il y avait des questions
6 additionnelles, en fait, à poser aux questions
7 suite à l'engagement? Non. Il ne semble pas.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Sur consultation...

10 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

11 Bien, on peut peut-être commencer avec Google et
12 revenir par la suite avec l'engagement. Je ne sais
13 pas.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Ça vous va, Maître Boudreau, si on... Parfait. Ça
16 va donner en masse de temps pour réfléchir?
17 Parfait. - Maître Georgescu.

18 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ADINA GEORGESCU :

19 Bonjour, Monsieur le Président, Messieurs les
20 Régisseurs. Adina Georgescu pour Google. Bonjour au
21 panel, bonjour aux participants. Alors, quelques
22 questions ce matin, puis Monsieur le Président, je
23 pense qu'on va être amplement à l'intérieur du
24 trente (30) minutes, on va probablement tourner
25 autour de vingt (20) minutes, d'après moi, ce

1 matin.

2 Q. **[1]** Quelques questions introductives pour
3 commencer, en lien avec votre mandat notamment.
4 Est-ce que le rapport Dunsky qui a été déposé dans
5 le présent dossier est le seul livrable que vous
6 avez fourni à Hydro-Québec dans le cadre de votre
7 mandat ou est-ce qu'il y a eu autre chose?

8 M. ALEXIS RENAUD-BEZOT :

9 R. De mémoire, c'était le seul livrable. On a juste eu
10 des points intermédiaires où on a communiqué des
11 conclusions préliminaires.

12 Q. **[2]** Il n'y a rien eu comme livrable additionnel à
13 la fin, suivant le dépôt du rapport?

14 R. À part les réponses, par exemple, aux demandes
15 de...

16 Q. **[3]** Non. Je parle à l'extérieur de la présente
17 audience. Non? Parfait. Est-ce que votre
18 compréhension est qu'Hydro-Québec souhaitait, par
19 votre balisage, évaluer d'autres méthodes ou tarifs
20 développés dans d'autres juridictions afin
21 d'informer son propre exercice ou son choix pour
22 l'établissement du tarif CD?

23 R. Bien là, je vais inférer... j'imagine qu'ils
24 voulaient utiliser notre travail, donc notre
25 compréhension c'est qu'effectivement, ils voulaient

1 consulter notre balisage de tarif et notre balisage
2 de signal de prix tarifaire pour informer leurs
3 travaux.

4 Q. **[4]** Mais ma question est un peu plus précise que
5 ça. Est-ce que c'est pour informer leur propre
6 exercice et leur choix par rapport à
7 l'établissement de leur propre tarif? Donc, sur
8 quelle base ils allaient monter leur propre tarif
9 ou est-ce que leur tarif était déjà monté au moment
10 où vous avez été mandaté?

11 R. Je ne peux pas vous répondre. Ça me semblerait
12 bizarre qu'ils nous aient engagés pour rien, mais
13 je ne peux pas vous répondre.

14 Q. **[5]** D'accord. Est-ce que le mandat de Dunsky
15 incluait de déterminer la pertinence d'utiliser la
16 méthode des coûts marginaux pour établir le
17 tarif CD, sur la base de ce qui se fait dans
18 d'autres juridictions?

19 R. Non.

20 Q. **[6]** Vous avez indiqué hier que, pour vous, le coût
21 marginal se définit comme - je vous cite et vous me
22 corrigerez si j'ai mal dit ça, là - comme le coût
23 associé à la prochaine unité de production, c'est
24 exact?

25 R. Bien, je peux... O.K.

1 Q. **[7]** Bien, je veux juste...

2 R. Je peux...

3 Q. **[8]** C'est... je veux juste valider, là, si c'est
4 bien votre propos.

5 R. Je veux juste comprendre, parce qu'hier, bon, il y
6 avait aussi peut-être le manque de café, puis j'ai
7 une tendance à être plus catholique que le pape sur
8 certains sujets, comme... Donc, ce que je disais
9 hier, c'est que les coûts marginaux et les coûts
10 évités, c'est deux concepts distincts qui se
11 chevauchent et qui sont...

12 Q. **[9]** Je comprends. Mais ma question...

13 R. J'y arrive, j'y arrive. Le coût marginal mesure ce
14 qu'il en coûte de desservir une charge
15 additionnelle. Puis le coût évité mesure ce qu'on
16 économise. C'est aussi pour ça que j'ai fait
17 référence à l'efficacité énergétique. Donc, c'est
18 surtout une distinction de perspective. Mais sur
19 des horizons de long terme, les principes et le
20 concept économique se rejoignent et convergent.

21 Q. **[10]** À part pour l'État de New York dont il a été
22 question hier assez longuement, est-ce que d'autres
23 juridictions que vous avez retenues pour les fins
24 du balisage utilisent le coût marginal pour référer
25 au coût de l'énergie selon le marché horaire ou le

1 « Hourly Energy Price »?

2 R. Vite de même, comme on avait beaucoup de
3 juridictions, là, je... il y a principalement
4 New York qui me vient en tête. Le détail n'était
5 pas toujours là, de la méthode de calcul. Comme je
6 dis, ce qu'on a beaucoup vu, c'est ça, c'est des
7 références au marché, à des coûts
8 d'approvisionnement. C'est ça.

9 Q. [11] Est-ce qu'un moment de vérification pourrait
10 vous permettre de nous revenir avec l'information?
11 Je vous suggère peut-être un engagement pour avoir
12 le temps de vérifier.

13 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

14 Écoutez, le témoin a quand même déjà répondu à
15 l'effet que l'information, dans la majorité des
16 cas, n'était pas toujours disponible. Donc, le
17 balisage fait déjà état de ces informations-là. Je
18 ne vois pas en quoi un engagement viendrait
19 additionner à l'information qui est déjà présente
20 dans le balisage.

21 Me ADINA GEORGESCU :

22 Je pense que le témoin vient de répondre à l'effet
23 qu'il ne s'en rappelle pas et qu'il y a eu beaucoup
24 d'informations. Donc, je pense que peut-être une
25 vérification va peut-être permettre de répondre

1 adéquatement à la question.

2 R. Mais en tout cas, toutes les informations qu'on
3 pouvait trouver en date du balisage, on les a
4 indiquées au rapport. Et on a aussi... on l'a
5 précisé quand on ne trouvait pas, en fait.

6 Q. **[12]** Et donc, est-ce que votre réponse, c'est
7 essentiellement que pour New York, c'est le seul
8 état où vous l'avez retracé?

9 R. Ma réponse, c'est que les informations sont dans le
10 rapport.

11 Q. **[13]** Est-ce que parmi les tarifs comparables que
12 vous avez retenus pour votre balisage, il y en a
13 pour lesquels les tarifs ont été établis sur la
14 base des coûts évités de long terme?

15 R. Ce n'était pas le focus de notre balisage d'aller
16 regarder la méthode d'évaluation. Fait que comme
17 j'ai dit, on l'a recensée, quand l'information
18 passait, on l'a capturée. Mais on n'a pas creusé
19 cet angle-là.

20 Q. **[14]** Donc, ça n'apparaît pas de votre rapport, et
21 ça ne faisait pas non plus partie des éléments que
22 vous alliez rechercher systématiquement dans le
23 cadre de votre analyse?

24 R. C'est ça. Comme j'ai dit, nous, on a fait une
25 analyse des tendances, puis la tendance importante

1 qu'on voulait faire ressortir, qu'on a pu voir dans
2 toutes ces juridictions, c'est la notion de coût
3 marginal.

4 Q. [15] Et dans ce cas, je vais peut-être revenir
5 brièvement sur ma question précédente. Pour le coût
6 de l'énergie selon le marché horaire, est-ce que ça
7 faisait partie systématiquement de ce que vous
8 recherchiez dans le cadre de votre analyse? Pour
9 que votre réponse indique que « si c'est dans le
10 rapport, c'est dans le rapport; sinon, bien, on ne
11 l'a pas trouvé »?

12 R. Je vais le formuler comme ça. Il y a des endroits
13 où l'approche est très... est établie très
14 clairement. Dans le cas de New York, justement,
15 parce qu'il y a le signal du marché, la formation
16 est vraiment apparente. Dans d'autres cas, bien,
17 je... APS, je le sais, on n'avait pas les détails,
18 par exemple. Voilà.

19 Q. [16] Mais est-ce que vous le recherchiez
20 systématiquement ou si vous le voyiez au passage,
21 c'était mentionné?

22 R. C'est ça. On a modulé l'effort, encore une fois.
23 Nous, c'était vraiment d'aller faire un constat sur
24 les grandes tendances, quand on a vu apparaître...
25 Parfois, les méthodes sont évidentes; on l'a

1 rapporté, tant qu'à faire. Voilà.

2 Q. [17] Merci. Je vous amène maintenant - on va peut-
3 être le mettre à l'écran - à la page 5 de votre
4 rapport. On va l'afficher dans quelques instants.

5 Alors, vous voyez le dernier paragraphe, à
6 la fin de la page, qui commence par « Depuis... »
7 Puis je vais juste le lire à voix haute parce que,
8 en tout cas, sur l'écran c'est très petit :

9 Depuis, la demande des centres de
10 données ne va pas en diminuant; bien
11 au contraire, elle s'intensifie,
12 notamment sous l'effet de l'essor de
13 l'intelligence artificielle
14 générative, qui accentue la
15 trajectoire de croissance du secteur.
16 À l'occasion de l'annonce de la
17 stratégie économique du gouvernement
18 du Québec en octobre 2025, laquelle
19 évoque notamment un objectif de
20 souveraineté numérique, le
21 gouvernement a laissé entrevoir la
22 possibilité d'attribuer de nouveaux
23 blocs d'électricité aux centres de
24 données.

25 Cette opportunité s'inscrit aussi

1 dans un contexte commercial plus
2 favorable aux distributeurs d'énergie.
3 Certains médias rapportent en effet
4 que les promoteurs des centres de
5 données seraient prêts à payer un prix
6 plus élevé que celui des autres
7 clients de grande puissance au Québec.

8 En lien avec la fin de ce paragraphe, lorsque vous
9 dites :

10 Cette opportunité s'inscrit aussi dans
11 un contexte commercial plus favorable
12 aux distributeurs d'énergie.

13 Quand vous parlez de « contexte commercial plus
14 favorable », est-ce que vous référez aux propos du
15 premier ministre du Québec à l'époque,
16 monsieur Legault, rapportés par Radio-Canada et qui
17 apparaissent dans votre note de bas de page,
18 justement à cette page-là, et qui dit, et je cite :

19 Selon nos informations, l'argument
20 fondamental qui a fait pencher la
21 balance pour plus d'ouverture envers
22 les centres de données, c'est que
23 leurs promoteurs ont fait savoir au
24 gouvernement et à Hydro-Québec qu'ils
25 étaient prêts à payer un tarif plus

1 élevé...

2 Et ça, c'est une citation du premier ministre :

3 « On a des centres de données qui sont
4 prêts à payer la totale », a lancé un
5 François Legault réjoui.

6 Alors, est-ce que c'est dans ce contexte-là que
7 vous faites référence à un « contexte commercial
8 plus favorable aux distributeurs d'énergie »?

9 R. Je fais référence à un contexte beaucoup plus
10 large, là, qu'on a exposé. On est dans un marché de
11 vendeurs, on a... je pense que j'ai donné quelques
12 exemples et je peux en donner beaucoup plus, on a
13 des développeurs de centres de données qui font
14 preuve d'une créativité assez impressionnante pour
15 s'approvisionner en énergie.

16 Par exemple, une autre anecdote que je n'ai
17 peut-être pas citée à date, mais l'utilisation de
18 turbines du secteur aéronautique pour être capable
19 d'alimenter en énergie plus rapidement des centres
20 de données. Donc, on voit vraiment qu'il y a une
21 ruée vers l'énergie. C'est de ce contexte dont je
22 fais part.

23 La raison pour laquelle on a voulu ramener
24 la couverture médiatique, je l'ai mentionné au
25 début aussi, c'est que c'est un sujet d'intérêt

1 public. On le voit à travers toute l'Amérique du
2 Nord, il y a des préoccupations sociales, il y a
3 une couverture médiatique très importante. Et donc,
4 dans cette section du rapport, qui est une section
5 introductive de vraiment de contexte, on a voulu
6 ramener certains éléments, effectivement, qu'on
7 avait pu voir dans le débat public.

8 Q. **[18]** Mais ici, vous avez choisi de ne citer que cet
9 extrait particulier où, essentiellement, monsieur
10 Legault se dit très réjoui de voir que certains
11 centres de données sont prêts à payer « la
12 totale ». Est-ce qu'il y a une raison particulière
13 pourquoi cet extrait et pas d'autres ont été
14 rapportés?

15 R. J'aurais pu citer tout l'article, on aurait eu un
16 rapport très long. Non, mais je veux dire, à un
17 moment, on veut faciliter la lecture au lecteur.
18 C'est pour ça qu'on a ramené ces éléments, c'est
19 tout.

20 Q. **[19]** Entendu. Est-ce que cette référence à
21 l'article de Radio-Canada, c'est vous qui l'avez
22 retracée ou c'est Hydro-Québec qui vous l'a
23 soumise?

24 R. Je vais le redire : on a fait tout notre travail de
25 manière indépendante. On a vraiment travaillé de

1 notre côté. Ce n'est pas quelque chose qui nous a
2 été soumis. On... c'est ça, on n'est pas... Comment
3 dire? L'intégrité, c'est une des valeurs de notre
4 firme. On fait notre travail pour nous, on n'est
5 pas là à véhiculer des messages qu'on veut nous
6 faire véhiculer.

7 Q. **[20]** Merci. Je vous amène maintenant à la page 6 de
8 votre rapport. Donc, on peut juste descendre à la
9 prochaine page. Vous avez ici, donc à l'item 1.2
10 qui parle de l'approche et la comparaison
11 qualitative, 1.2.1. Vous avez une liste de
12 questions qui ont été identifiées afin de vous
13 guider dans votre exercice d'analyse pour ce qui
14 est de la comparaison qualitative. Qui a identifié
15 cette liste de questions? Est-ce que c'est
16 Hydro-Québec ou c'est Dunsky?

17 R. Je ne me souviens plus exactement de la
18 chronologie. Ça pourrait être l'un ou l'autre.
19 Peut-être qu'on a... peut-être que nous, on a fait
20 une proposition et quelle a été validée, ou
21 peut-être qu'elle nous a été communiquée, mais je
22 ne saurais plus vous dire.

23 Q. **[21]** Est-ce que vous vous rappelez si Dunsky a
24 formulé des recommandations à Hydro-Québec sur les
25 questions qui devraient être incluses dans l'examen

1 qualitatif afin de rendre l'exercice de balisage
2 adéquat?

3 R. Le mieux que je peux vous dire, c'est, je pense
4 qu'on nous a contactés, on nous a expliqué le
5 besoin. On l'a synthétisé, on l'a interprété,
6 synthétisé, comme on le fait pour tous nos clients.
7 Puis ça a été validé par Hydro-Québec.

8 Q. **[22]** Ma question était un petit peu plus précise
9 que ça. C'est : est-ce que vous vous rappelez si
10 vous avez formulé des recommandations à
11 Hydro-Québec sur les questions, les points qui
12 devaient être regardés afin de rendre l'exercice de
13 balisage adéquat?

14 R. Bien, écoutez, je développe des dizaines, peut-être
15 une cinquantaine de propositions à chaque année. Je
16 ne suis pas capable, surtout si c'est il y a plus
17 d'un an, de vous dire exactement quelle a été la
18 chronologie fine de développement de la
19 proposition.

20 Quand on synthétise, quand on synthétise et
21 communique notre compréhension du besoin, d'une
22 certaine manière, bien, on... j'imagine qu'il y a
23 une part de subjectivité qui vient avec le fait
24 qu'on s'approprie ce qui nous a été dit.

25 Q. **[23]** Est-ce que le poids relatif de la contribution

1 des centres de données à la croissance de la
2 demande a fait partie de vos critères de sélection
3 des comparables?

4 R. Non.

5 Q. **[24]** Vous avez...

6 R. Oui, pardon.

7 Q. **[25]** Pardon.

8 R. Puis je l'ai mentionné, ce qu'on s'est assuré de
9 faire, c'est d'amener vraiment un portrait très
10 représentatif et d'aller chercher de la diversité
11 de contexte. Puis je l'ai exposé dans notre
12 présentation.

13 Q. **[26]** Vous avez mentionné que la taille du parc des
14 centres de données dans chaque juridiction de votre
15 balisage est un des facteurs qui influence les
16 tarifs et les décisions des distributeurs à cet
17 égard. Est-ce que ma - je m'excuse, le terme me
18 vient juste en anglais - ma « recollection », mon
19 souvenir - merci! - mon souvenir est exact?

20 R. Oui, je mettrais juste cette nuance, je dirais
21 « qui semble influencer ». Encore une fois, on n'a
22 pas dit qu'il y avait des règles absolues, que tout
23 était déterministe. On est dans un monde complexe.
24 Mais ça semblait être un facteur qui avait
25 influencé, à savoir la taille du parc en absolu et

1 par rapport à ce qui est... Oh, pardon, pour le...
2 O.K., je pensais à autre chose. Oui, la taille du
3 parc. Non, mais je pensais que c'est pour autre
4 chose, oui. Pardon. Donc, oui, la taille du parc en
5 absolu ou par rapport à la croissance prévue ou
6 autre.

7 Q. [27] Est-ce que, selon vous, le parc de centres de
8 données de vingt (20) centres d'au-dessus de cinq
9 mégawatts (5 MW) au Québec peut valablement être
10 comparé avec des juridictions comme la Virginie,
11 qui en ont plus de six cents (600) en opération; le
12 Texas qui en a plus de cent soixante-quatre (164)
13 en opération; l'Oregon qui en a cent trente-sept
14 (137); New York cent quarante-deux (142); le Texas,
15 quatre cent cinq (405); et là, je ne compte pas les
16 centres de données qui sont en évolution, là, qui
17 sont en développement. Est-ce que c'est comparable,
18 selon vous?

19 R. Il y a un point que j'ai voulu faire tout au long
20 de mes réponses, c'est de toujours ramener ça un
21 petit peu au dénominateur. On le sait, le marché
22 historique des centres de données, il est aux
23 États-Unis, en Virginie qui a jusque-là accumulé la
24 plus grande partie des centres de données au monde.
25 Ce qu'on voit au Canada, c'est... en ce moment, ce

1 qu'on voit, c'est la pointe de l'iceberg, je
2 dirais, parce que maintenant, on voit cette
3 croissance se déplacer encore plus vers le Canada.

4 En absolu, effectivement, si je compare le
5 Québec et la Virginie, si je compare n'importe
6 quelle province à la Virginie, le parc de centres
7 de données semble faible. Si je regarde, en
8 relatif, le Québec par rapport aux autres provinces
9 du Canada, je pourrais vite dire que le Québec est
10 la Virginie du Canada, c'est l'état le plus... qui
11 a le plus de centres de données au Canada. Je
12 n'irais pas jusqu'à le dire parce que ce sont des
13 comparaisons, encore une fois, nuancées, mais je
14 vais faire mon point qu'il faut mettre les choses
15 en perspective.

16 Donc, pour le Canada, le Québec représente
17 aujourd'hui un marché important des centres de
18 données.

19 Q. [28] Vous venez de le dire vous-même, ce n'est pas
20 l'exercice que vous avez effectué. Vous avez tout
21 simplement choisi des juridictions de balisage qui
22 sont aux États-Unis et qui ont clairement un parc
23 de centres de données beaucoup plus important que
24 celui du Québec. Alors, moi, je vous...

25 R. Vous pouvez répéter votre question, je...

1 Q. [29] Il n'y avait pas encore de question, j'étais
2 en train de commenter votre réponse en vous
3 disant : ce n'est pas l'exercice que vous avez
4 fait. Vous n'avez pas fait un exercice pour
5 relativiser justement la place du Québec à travers
6 le Canada afin de faire la comparaison avec les
7 juridictions américaines. Vous avez tout simplement
8 pris des juridictions américaines dans le cadre de
9 votre balisage et vous avez comparé ce qui se passe
10 dans ces juridictions-là, qui ont des parcs de
11 centres de données beaucoup plus amples, avec le
12 Québec.

13 Alors, ma question pour vous, dans ce
14 contexte-là, est de savoir : comment est-ce que
15 pour vous c'est comparable?

16 R. Bien, encore une fois, on a fait une analyse qui
17 était diverse, représentative. Vous parlez de
18 juridictions qui ont des grands parcs de centres de
19 données; il y en avait effectivement. On a aussi la
20 Colombie-Britannique qui a un parc de centres de
21 données qui est six à dix fois (6-10x) plus petit
22 que celui du Québec.

23 Q. [30] Des centres de données beaucoup plus amples
24 avec le Québec. Alors, ma question pour vous dans
25 ce contexte-là est de savoir, comment est-ce que

1 pour vous c'est comparable?

2 M. ALEXIS RENAUD-BEZOT :

3 R. Bien, encore une fois, on a fait une analyse qui
4 était diverse représentative. Vous parlez de
5 juridictions qui ont des grands parcs de centres de
6 données. Il y en avait effectivement. On a aussi la
7 Colombie-Britannique qui a un parc de centres de
8 données qui est six à dix (10) fois plus petit que
9 celui du Québec. Je ne veux pas qu'on fasse du
10 « cherry picking », je ne sais pas comment le dire,
11 dans les exemples que vous amenez. On s'est assuré
12 vraiment d'amener quelque chose de très
13 représentatif. C'était aussi le cas de notre
14 exemple d'Le Paso Électric dans sa juridiction et
15 ses ensembles de données.

16 Q. [31] Dans ces juridictions que vous avez retenues
17 dans votre balisage, tel que je viens de
18 mentionner, est-ce que le pourcentage de croissance
19 du nombre de centres de données a un poids relatif
20 important sur la croissance totale de la demande en
21 énergie?

22 R. Encore une fois, ça dépend des juridictions. Un cas
23 extrême, on va voir la Virginie. Et puis, comme je
24 dis - je le disais, si on regarde la Colombie-
25 Britannique, je m'attendrais à ce que ce soit

1 moindre dans le pourcentage.

2 Q. **[32]** Comment est-ce que cela se compare au Québec?

3 R. De manière générale, si je regarde, par exemple, je
4 suis plus familier avec ce à quoi on s'attend pour
5 les provinces canadiennes - comment le dire
6 simplement? Les chiffres auxquels je pense dans ma
7 tête, ce ne sont pas les chiffres qui vont répondre
8 à votre question.

9 Vous pouvez la reformuler juste, bien, la
10 répéter?

11 Q. **[33]** En fait, la question est simple. Je vous ai
12 demandé si, dans ces juridictions, le pourcentage
13 de croissance du nombre de centres de données a un
14 poids relatif important sur la croissance totale de
15 la demande en énergie. Vous m'avez donné l'exemple
16 de la Virginie, et ensuite, de la Colombie-
17 Britannique.

18 R. C'est ça. Je n'ai pas les chiffres exacts. Je
19 m'attends, encore une fois, à ce que ce soit
20 variable selon les juridictions qu'on a regardé.
21 Pour Virginie plutôt importants, pour la Colombie-
22 Britannique probablement moindres.

23 Q. **[34]** Est-ce que c'est quelque chose que vous avez
24 regardé systématiquement dans le cadre de votre
25 analyse?

1 R. Là aussi, on est allé, on est allé prendre un
2 ensemble de juridictions où on pouvait trouver des
3 tarifs pertinents ou, en tout cas, des enchères,
4 des démarches, et on a pris ce qui était le plus
5 représentatif, ce qu'on pouvait trouver de plus
6 représentatif. Comme je vous l'ai dit, la Colombie-
7 Britannique, on a probablement une portion qui est
8 moindre que la Virginie.

9 Q. [35] Oui, mais ma question était de savoir si vous
10 avez regardé systématiquement la question du poids
11 relatif justement de la contribution des centres de
12 données à la croissance globale de la demande?
13 C'est une question très précise, là.

14 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

15 Je vais m'objecter à la question, parce que le
16 témoin a répondu, peut-être que la réponse ne
17 satisfait pas, Maître Georgescu, mais le témoin a
18 répondu. Il a également amplement expliqué que le
19 balisage visait à dresser un portrait représentatif
20 du signal de prix qui est transmis dans d'autres
21 juridictions. Donc, il a expliqué sa démarche
22 maintes et maintes fois, et il a donné une réponse,
23 peut-être insatisfaisante, mais à ce stade-ci,
24 c'est la réponse du témoin.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Vous pourrez, effectivement, faire vos
3 représentations avec la réponse que vous avez eue.

4 Me ADINA GEORGESCU :

5 Écoutez, Monsieur le Président, je ne vais pas
6 insister davantage.

7 Q. [36] On va aller maintenant à la page 10 de votre
8 rapport, dernier paragraphe. Alors, ici, vous
9 indiquez, puis on l'a surligné - excusez-moi, je
10 vais m'y rendre moi aussi. Alors, vous parlez ici,
11 du contexte des centres de données en Amérique du
12 Nord. Vous dites :

13 Le déséquilibre offre-demande et la
14 nécessité de mettre en service de
15 nouvelles capacités de production et
16 infrastructure de réseau amènent une
17 pression à la hausse sur les tarifs.

18 Là, vous donnez un exemple, puis à la fin du
19 paragraphe :

20 Dans cette zone, les ménages et
21 entreprises pourraient subir des
22 hausses tarifaires allant jusqu'à 60 %
23 au cours des cinq prochaines années -
24 notamment sous l'effet de la montée en
25 flèche de la demande des centres de

1 données.

2 Ensuite vous référez, dans le paragraphe qui suit,
3 à un rapport, le « Long-Term Reliability
4 Assessment », qui a été publié par NERC, par la
5 North American Electric Reliability Corporation en
6 janvier vingt vingt-six (2026). Et vous dites :

7 La NERC souligne d'ailleurs que les
8 projections de croissance des
9 ressources et du réseau de transport
10 accusent un retard par rapport à ce
11 qui serait nécessaire pour soutenir
12 l'arrivée de nouveaux centres de
13 données et d'autres grandes charges.

14 Vous avez également mentionné un extrait de cette
15 étude dans votre présentation hier matin, à la
16 diapositive 4, où vous avez dit essentiellement que
17 les nouveaux centres de données sont la source de
18 la majeure partie de la croissance de la demande
19 pour les dix (10) prochaines années. Est-ce que
20 c'est exact?

21 R. Oui.

22 Q. **[37]** Est-ce que l'extrait que vous avez mentionné
23 dans votre diapo est bien extrait directement du
24 rapport du « Long-Term Reliability Assessment » de
25 la NERC de janvier vingt vingt-six (2026)?

1 R. Oui.

2 Q. [38] Je n'ai pas compris la réponse.

3 R. Oui.

4 Q. [39] Oui, c'est effectivement le cas? Je parle de
5 la diapositive, vous l'avez mentionné hier pendant
6 votre présentation et c'était pas indiqué quelle
7 était la source. Si vous voulez, on peut mettre la
8 diapositive à l'écran. Oui, on va la mettre à
9 l'écran. Alors, vous l'avez en bas. Vous l'avez en
10 bas à droite, excusez-moi :

11 New data centers for artificial
12 intelligence and the digital economy
13 account for most of the projected
14 increase in North American electricity
15 demand over the next 10 years.

16 Est-ce que ça vient bien du rapport du NERC de
17 janvier vingt vingt-six (2026)? En fait, je viens
18 de le voir. Je pense que c'est indiqué en haut de
19 vos trois citations. « NERC January 2026 Long-Term
20 Reliability Assessment », juste en haut. Est-ce que
21 c'est bien là la source?

22 LE PRÉSIDENT :

23 Peut-être juste le laisser vérifier.

24 Me ADINA GEORGESCU :

25 Oui.

1 R. Pardon. Oui, c'était bien ça.

2 Q. **[40]** Merci. Où se trouve cette étude de la NERC
3 dans votre rapport? Oui. Autre qu'à la page 10 où
4 vous la mentionnez dans le paragraphe, est-ce qu'il
5 y a une note de bas de page qui réfère au document?
6 Est-ce que vous l'avez mis en annexe à votre
7 rapport?

8 R. On l'a mentionné dans le corps du texte.

9 Q. **[41]** Donc, c'est juste dans le corps du texte. Il
10 n'y a pas de référence à - vous n'avez pas mis la
11 référence au rapport dans votre note de bas de page
12 ou ailleurs dans le document?

13 R. Si, on l'a aussi mentionné à la note de bas de page
14 numéro 11.

15 Q. **[42]** Parfait, merci. Alors, nous avons déposé le
16 rapport comme pièce C-GOOGLE-0022 au dossier. Est-
17 ce que votre compréhension du rapport de la NERC
18 est à l'effet que la NERC identifie expressément
19 les centres de données comme étant la seule source
20 de la croissance de la demande dans les projections
21 des prochaines années?

22 R. Ce n'est pas la seule source, mais l'extrait que je
23 mentionnais parlait notamment du fait que le
24 rehaussement de la prévision était largement motivé
25 par la croissance des centres de données.

1 Q. **[43]** Et si je vous suggère que la NERC identifie
2 les centres de données comme l'une des sources qui
3 causent une croissance importante de la demande,
4 mais certainement pas la seule source d'importance.
5 Est-ce que vous seriez d'accord avec moi?

6 R. Ce n'est pas la seule source, effectivement. Après,
7 j'ai partagé des chiffres de la FERC, hier - on est
8 dans les acronymes - qui prévoit que quatre-vingt-
9 dix gigawatts (90 GW) sur cent cinquante gigawatts
10 (150 GW) de croissance viendraient des centres de
11 données. Et si on ramène ça juste sur l'industrie,
12 parce que dans ces cent cinquante (150 GW), il y a
13 trente gigawatts (30 GW) qui sont pour durée
14 essentielle, commercial et autres. C'est donc
15 quatre-vingt-dix gigawatts (90 GW) sur cent vingt
16 gigawatts (120 GW) industriels qui seraient associés
17 aux centres de données.

18 Q. **[44]** On va regarder quelques extraits ensemble,
19 puis je ne vais pas passer le cent (100), presque
20 deux cents (200) pages. Ça va être quatre, cinq
21 extraits, rapidement. Commençons par la page 11 et
22 c'est un extrait que je vous souligne qui est dans
23 le « Executive Summary » donc, c'est
24 essentiellement un « wrap up » général où on nous
25 dit, en haut de la page. On nous dit, en haut du

1 premier paragraphe :

2 Emerging large loads - such as data
3 centers (including cryptocurrency and
4 artificial intelligence applications)
5 and hydrogen fuel plants - present
6 unique challenges in BPS planning and
7 operations.

8 Donc, on voit, ici, qu'il y a d'autres sources que
9 les centres de données, selon la NERC. Après ça, si
10 on descend à la prochaine référence, la page 16.

11 R. Est-ce que vous voulez que je réagisse à ça?

12 Q. [45] Non. Pour l'instant, je veux juste vous
13 montrer les extraits. La question va suivre,
14 page 16, ici, on parle spécifiquement de la PJM :

15 Demand for -

16 C'est la première page, en haut, à droite, pardon,
17 première ligne, en haut, à droite :

18 Demand for electricity in PJM is
19 growing at its fastest pace in years,
20 driven primarily by data centers,
21 followed by electrification and
22 manufacturing loads.

23 Ensuite, la page 17.

24 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

25 Écoutez, j'interviens simplement, parce que je me

1 demande si on est en train d'argumenter, ici, ou de
2 poser des questions.

3 Me ADINA GEORGESCU :

4 Pas du tout. Je suis en train de mettre le contexte
5 à mes questions. Si vous me le permettez.

6 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

7 C'est un contexte qui ressemble beaucoup plus à une
8 argumentation.

9 Me ADINA GEORGESCU :

10 Si vous me permettez de finir, une question va
11 suivre. Vous pourrez peut-être vous objecter à la
12 question, mais pour l'instant, le contexte est là.

13 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

14 J'attends avec impatience.

15 Me ADINA GEORGESCU :

16 La patience est une vertu.

17 Q. **[46]** Alors, la page 17, au milieu de la page, c'est
18 le paragraphe qui commence par « responding », la
19 première ligne :

20 Responding to rapidly escalating
21 demand from data centers and other
22 large industrial loads, ERCOT,
23 regulators, and lawmakers in Texas are
24 adapting with policy and planning
25 approaches to address emerging supply

1 risks.

2 La page 27, et c'est mon avant-dernière, côté
3 gauche de la page, le premier paragraphe :

4 New data centers for artificial
5 intelligence and their digital economy
6 account for most of the projected
7 increase in North American electricity
8 demand over the next 10 years. These
9 and other large commercial and
10 industrial loads are connecting
11 rapidly to the BPS. The emerging large
12 loads present unique challenges to
13 forecasting and planning for increased
14 demand.

15 Et la dernière, à la page 22, plus particulièrement
16 par rapport au Québec. Du côté gauche de la page,
17 NPCC-Québec. On peut descendre un peu. Oui.
18 NPCC-Québec, tout le paragraphe. Alors :

19 Québec's demand forecast has increased
20 since the 2024 LTRA, driven by
21 electrification of transportation,
22 industrial decarbonization, and
23 electric heating. New sectors such as
24 hydrogen production, battery
25 manufacturing, and data centers are

1 also contributing to demand growth.
2 Québec's demand peaks at 41.4 GW in
3 2026-2027, rising to 49.6 GWs by
4 2035-2036, an increase of 8.2 GWs
5 compared to the assessment period
6 growth of 7.5 GWs projected in the
7 2024 LTRA.

8 Alors, mes questions. Est-ce que vous
9 constatez comme moi que les centres de données sont
10 annoncés en dernier comme source de la croissance
11 dans la demande au Québec par le rapport de la
12 NERC, et donc qu'il existe plusieurs autres
13 secteurs qui semblent contribuer de manière
14 importante, et même potentiellement plus
15 importante, à l'augmentation de la croissance de la
16 demande au Québec?

17 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

18 Je vais m'objecter à la question. On n'est pas dans
19 un dossier de plan d'approvisionnement où on est là
20 pour l'ensemble de la prévision de la demande. Ils
21 ne sont pas les auteurs du document qui est cité.
22 Le témoin a déjà répondu que c'est un élément de
23 mise en contexte qui a servi à la rédaction de leur
24 rapport. Et j'aimerais ajouter que la constitution
25 est une vertu, donc on se serait peut-être éviter

1 également tout ce long préambule pour les fins de
2 la question qui est soumise qui est, à mon avis,
3 non pertinente en l'espèce.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Maître Georgescu, je vais accueillir l'objection de
6 maître Côté parce que, effectivement, la question
7 que vous posez là avec un long préambule est
8 exactement la même question que vous avez posée
9 précédemment, et vous avez eu des réponses
10 précédentes auxquelles vous pourrez argumenter.

11 Me ADINA GEORGESCU :

12 Effectivement, mais ici c'est très particulier au
13 Québec. Donc, je n'ai pas de problème, je vais
14 laisser aller cette question-là, je vais aller à la
15 prochaine, mais on reste quand même dans le rapport
16 de la NERC par rapport à la suite. Et le rapport de
17 la NERC est quand même un rapport qui a été cité
18 par Dunsky au soutien de leur propre rapport. Donc,
19 c'est quand même une source, clairement, qui est
20 pertinente pour eux dans la mesure où ils l'ont
21 utilisée pour les fins de leur exercice.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Allez à votre prochaine question en vous rappelant
24 que vous avez déjà dépassé votre trente (30)
25 minutes.

1 Me ADINA GEORGESCU :

2 Oui, je m'excuse. J'ai réalisé. Merci.

3 Q. [47] Êtes-vous au courant de la position
4 d'Hydro-Québec dans le présent dossier à l'effet
5 que les centres de données sont la seule source
6 significative de l'augmentation de la demande au
7 Québec à l'horizon vingt trente-cinq (2035)?

8 M. ALEXIS RENAUD-BEZOT :

9 R. C'est peut-être ma mémoire, je n'ai pas été
10 peut-être exposé à toutes les discussions, mais je
11 ne me souviens pas avoir entendu, comme vous l'avez
12 formulé, en tout cas.

13 Q. [48] Oui, je peux répéter la question. Alors,
14 est-ce que vous êtes au courant que la position
15 d'Hydro-Québec, dans le présent dossier, est à
16 l'effet que les centres de données sont la seule
17 source significative de l'augmentation de la
18 demande au Québec à l'horizon vingt trente-cinq
19 (2035)?

20 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

21 Je vais m'objecter à la question. Excusez-moi, j'ai
22 eu un moment de distraction. Le témoin, bien, pas
23 le témoin, mais ma consœur cite mal la demande qui
24 a été déposée au présent dossier. Également, ce
25 n'est pas ce que les témoins ont dit à maintes

1 reprises.

2 Me ADINA GEORGESCU :

3 Moi, j'ai posé la question à savoir si c'était leur
4 compréhension. Ils m'ont répondu. Alors, moi, je
5 passe à la question suivante. Vous m'avez demandé
6 de répéter.

7 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

8 En disant quelque chose de faux témoin, là.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Comme c'est des témoins qui sont capables de
11 répondre, je pense que si, effectivement, la
12 prémisse de la question de maître Georgescu est
13 fausse, ils seront capables de le dire aussi.

14 Me ADINA GEORGESCU :

15 De toute façon, je...

16 M. ALEXIS RENAUD-BEZOT :

17 R. C'est ça qu'on vient de dire.

18 Q. **[49]** Bien, c'est ça. Deux dernières questions. Pour
19 la Virginie, une des juridictions qui a été
20 analysée dans le cadre de votre exercice de
21 balisage, la consommation des centres de données
22 représente actuellement quelle proportion de la
23 consommation totale dans la zone PJM?

24 R. Je n'ai pas les chiffres exacts en tête. J'aurais
25 dit - c'est ça.

1 Q. [50] Est-ce qu'on pourrait prendre un engagement
2 pour aller faire la vérification et nous le
3 fournir?

4 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

5 Je vais m'objecter à la demande d'engagement, je ne
6 pense pas que ce soit à ce point pertinent pour les
7 fins du dossier.

8 Me ADINA GEORGESCU :

9 Bien, regardez, je pense qu'on pourra débattre de
10 la pertinence de tout ça en plaidoirie. Nous, on
11 souhaite avoir l'information, on considère que
12 c'est nécessaire.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Je vais rejeter votre objection, Maître Côté, parce
15 que ça fait partie du dossier, du pourcentage que
16 les centres de données vont prendre dans la demande
17 au Québec. Donc, dans un rapport de balisage, si
18 les témoins sont en mesure de répondre, sinon de
19 prendre l'engagement pour nous revenir, c'est
20 intéressant pour comprendre le dossier dans son
21 ensemble.

22 R. Je ne suis pas certain, mais de mémoire, j'aurais
23 dit quelque part entre vingt et trente (20 et
24 30 %).

25

1 Me ADINA GEORGESCU :

2 Alors, regardez, on vous demandera de prendre
3 l'engagement d'aller faire la vérification et de
4 nous donner les chiffres les plus précis que vous
5 êtes en mesure d'obtenir, et je vais faire la même
6 demande pour le Texas. Donc, la juridiction, c'est
7 une des juridictions que vous avez analysées, où la
8 consommation, on veut savoir si la consommation des
9 centres de données, en fait, quelle est la
10 proportion que la consommation des centres de
11 données représente actuellement par rapport à la
12 consommation totale pour le réseau ERCOT.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Donc, c'est l'engagement 12.

15 Me ADINA GEORGESCU :

16 12, effectivement. Merci. Ça complète mes
17 décisions.

18 R. Je... pardon.

19 Q. **[51]** Oui.

20 R. Juste sur celui-là pour le Texas, on s'était
21 concentrés sur Le Paso, puis Le Paso Electric,
22 c'est le cas qu'on a regardé. Le Paso Electric, la
23 réponse est simple, c'était le premier centre de
24 données qui arrivait sur le réseau.

25 Q. **[52]** O.K. Bien, regardez, moi, je vous parle ici de

1 consommation, et non pas du nombre de centres de
2 données. Donc, je ne sais pas si pour vous, ça veut
3 dire la même chose, mais nous, on parle de
4 consommation. On va l'inclure dans l'engagement,
5 dans la mesure où votre réponse est limitée, je
6 vous le dirai dans le cadre de la réponse à
7 l'engagement.

8 LE PRÉSIDENT :

9 C'est la consommation pour le...

10 Me ADINA GEORGESCU :

11 C'est la consommation.

12 LE PRÉSIDENT :

13 ... centre de données d'Le Paso.

14 Me ADINA GEORGESCU :

15 Exact.

16 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

17 J'ai l'impression que le témoin est capable de
18 répondre peut-être désormais pour le Texas? Est-ce
19 que le témoin peut l'indiquer, s'il préfère...

20 R. Non, il faudrait qu'on le vérifie pour Le Paso.

21 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

22 Parfait.

23 Me ADINA GEORGESCU :

24 Merci.

25 R. Oui, El Paso.

1 M. SHAN CAMPEAU :

2 Juste confirmer que pour la demande de
3 renseignement pour le Texas, ça va être Le Paso et
4 non ERCOT, c'est ça?

5 Me ADINA GEORGESCU :

6 Bien...

7 M. SHAN CAMPEAU :

8 Parce que c'est sur cette juridiction...

9 M. ALEXIS RENAUD-BEZOT :

10 ... ERCOT qu'on s'est basé.

11 M. SHAN CAMPEAU :

12 C'est ça. Donc, juste que la compréhension soit...
13 pardon.

14 Me ADINA GEORGESCU :

15 Donnez-moi juste un instant.

16 M. SHAN CAMPEAU :

17 Bien sûr.

18 Me ADINA GEORGESCU :

19 Alors, regardez, moi, j'avais pour ERCOT également,
20 mais allons-y pour Le Paso, parce que c'est ce que
21 vous avez regardé, donc ça va être pour Le Paso.

22 M. SHAN CAMPEAU :

23 Merci.

24 Me ADINA GEORGESCU :

25 Merci.

1 E-12 (HQD): Quelle est la proportion de
2 l'électricité consommée par les
3 centres de données El Paso
4 (Demandé par Google)
5 (Satisfait)
6

7 LE PRÉSIDENT :
8 Donc, Maître Boudreau, sur l'engagement 11, il y
9 avait aussi - Maître Charlebois, vous aviez demandé
10 un amendement à l'engagement 11, est-ce que vous
11 avez aussi d'autres questions? Pas pour
12 maître Charlebois? Parfait.

13 Me MARIE-PIERRE BOUDREAU :
14 Bonjour, Monsieur le Président, Marie-Pierre
15 Boudreau pour la Coalition, je confirme qu'on n'a
16 pas de réinterrogatoire pour l'engagement 11.

17 LE PRÉSIDENT :
18 Parfait. Merci beaucoup. Donc, Maître Champigny,
19 pour terminer.

20 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me GABRIELLE CHAMPIGNY :
21 Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour, Messieurs
22 les Régisseurs. Gabrielle Champigny pour le ROÉÉ.

23 Q. [53] Bonjour à vous deux. Donc, je vais commencer
24 par trois questions en rafale suite à votre
25 présentation d'hier.

1 En début de présentation, vous avez
2 souligné que le secteur des centres de données est
3 un secteur en évolution très rapide. Si j'ai bien
4 compris, vous avez aussi affirmé que les grandes
5 tendances présentées dans votre rapport se sont
6 confirmées et ont même accéléré depuis le dépôt du
7 rapport. Est-ce que vous pouvez nous parler plus en
8 détail et nous préciser quelles tendances se sont
9 confirmées et accélérées?

10 M. ALEXIS RENAUD-BEZOT :

11 R. Je vais dire, à peu près toutes les tendances se
12 sont confirmées. La grosse accélération qu'on a
13 vue, c'est la question des moratoires, où vraiment
14 il y a des... de par l'opposition sociale, de par
15 les contraintes du réseau, certaines juridictions
16 ont fait le choix, d'abord à des niveaux
17 municipaux, mais là, on le voit apparaître au
18 niveau étatique avec New York, le premier État à
19 l'avoir fait, l'adoption de moratoires.

20 Q. **[54]** D'accord. J'imagine que ces moratoires-là sont
21 relatifs à la faible disponibilité de l'énergie?

22 R. Il y a plusieurs préoccupations. C'est donc les
23 préoccupations sociales, préoccupations sur la
24 disponibilité de l'énergie, sur les impacts
25 environnementaux, sur l'eau. C'est tout un lot de

1 facteurs.

2 Q. [55] D'accord. Est-ce que le recours à l'énergie
3 renouvelable ou faible en carbone fait partie des
4 tendances qui se sont confirmées ou qui ont
5 accéléré?

6 R. Donc, je vais y répondre en deux temps. On voit
7 clairement l'appétit pour de l'énergie décarbonée,
8 c'est sûr. En parallèle, on voit aussi que
9 l'appétit juste pour l'énergie tout court est tel
10 qu'on voit aussi quand même beaucoup de centrales
11 aux États-Unis qui se développent avec du gaz.

12 Q. [56] Merci pour votre réponse. Vous avez affirmé,
13 dans votre présentation, je vais descendre à la
14 page 4. Donc, vous dites ici que la croissance de
15 la demande entraîne un resserrement des bilans. Le
16 segment des centres de données exacerbe
17 considérablement cette pression. Est-ce qu'on doit
18 comprendre de votre témoignage qu'au Québec, il y a
19 plus de demande d'alimentation en électricité
20 actuellement qu'il y en avait, par exemple, en deux
21 mille vingt-trois (2023) lors du début de la phase
22 de temporisation dont vous avez parlé?

23 R. Là-dessus exactement, je ne peux pas me prononcer.
24 Je pense que ce sont des chiffres qu'Hydro-Québec
25 et le gouvernement doivent connaître, que je n'ai

1 pas. Mais ce que je peux vous dire, c'est
2 qu'ailleurs au Canada, là où il y a eu certaines
3 communications là-dessus, on voit qu'il y a une
4 demande gigantesque.

5 Votre consœur, tout à l'heure, faisait la
6 différence entre - la distinction entre le parc
7 existant et la croissance à venir. On voit des
8 endroits où il n'y avait aucun parc existant, comme
9 l'Alberta, qui se retrouvent avec un pipeline de
10 demande de vingt gigawatts (20 GW) du jour au
11 lendemain, et qui va basculer d'un parc quasi
12 inexistant à un parc, en l'espace de deux ans, de
13 plus d'un gigawatt (1 GW).

14 Q. [57] Donc, ici, en fait, vous ne parliez pas du
15 Québec, là, donc ce n'était pas...

16 R. Effectivement, ici, ce qu'on... les chiffres qu'on
17 ramenait ici, ce sont des prévisions, je pense, à
18 échelle... je ne sais plus si c'est nord-américaine
19 ou États-Unis, mais c'est ça, l'un des deux.

20 Q. [58] D'accord. Vous avez également mentionné qu'on
21 est dans un marché de vendeurs et que la
22 disponibilité est un facteur beaucoup plus
23 important que le coût de l'électricité. Je ne sais
24 pas si je vous cite adéquatement?

25 R. Oui, c'est exact.

1 Q. **[59]** Oui. Vous disiez aussi, je pense, hier, en
2 réponse à un contre-interrogatoire, que la
3 disponibilité n'était pas nécessairement un enjeu
4 en deux mille vingt-deux (2022) ou deux mille
5 vingt-trois (2023), mais maintenant elle l'est
6 beaucoup plus.

7 Est-ce que vous pourriez revenir sur ce
8 sujet-là puis nous expliquer ce que ça signifie,
9 d'une part, pour les centres de données, puis
10 d'autre part, pour les distributeurs?

11 R. Oui. Je vais commencer, donc... Pardon. Pouvez-vous
12 répéter la fin de votre question?

13 Q. **[60]** Oui. Est-ce que vous pourriez revenir sur
14 l'affirmation à l'effet que la disponibilité est un
15 facteur beaucoup plus important que le coût de
16 l'électricité? Puis nous expliquer ce que ça
17 signifie, d'une part, pour les centres de données,
18 puis d'autre part, pour les distributeurs?

19 R. Donc, effectivement, je vais revenir là-dessus. Il
20 y a plein d'indicateurs qui nous permettent de dire
21 qu'effectivement, la disponibilité est devenue un
22 facteur critique.

23 Ma firme suit depuis cinq années, par
24 exemple, des rapports d'industrie, comme un qu'on a
25 mentionné, c'est de Cushman & Wakefield, qui

1 établit une liste de critères qui font
2 l'attractivité des différents marchés à travers le
3 monde.

4 En deux mille vingt-deux (2022), le critère
5 de disponibilité d'énergie n'existait même pas. Et
6 le critère de coût d'énergie était un critère à
7 très faible poids. En deux mille vingt-quatre
8 (2024), donc en l'espace de deux ans, la
9 disponibilité de l'énergie, dans les rapports de
10 Cushman & Wakefield, est devenue le critère
11 numéro 1, alors qu'avant elle n'existait même pas
12 dans leur grille d'une douzaine, quinzaine de
13 critères.

14 Et puis, il y a toutes les autres choses
15 que j'ai pu mentionner depuis le début des
16 audiences où on voit vraiment la créativité des
17 centres de données pour accéder plus rapidement à
18 de l'énergie, pour obtenir de l'énergie.

19 Ce que ça veut dire, bien sûr, dans la
20 théorie d'économie « one-on-one », c'est qu'on a un
21 marché de vendeurs. On a des centres de données qui
22 sont prêts, en tout cas, à payer plus pour avoir
23 cet approvisionnement, cet approvisionnement
24 fiable, rapide, idéalement décarboné.

25 Q. [61] D'accord. Merci beaucoup. Dans votre rapport,

1 vous utilisez à plusieurs reprises les concepts
2 d'énergie renouvelable puis d'intensité carbone.
3 Est-ce qu'une énergie à faible intensité carbone
4 est nécessairement une énergie renouvelable pour
5 vous?

6 R. Alors, c'est une bonne nuance. La réponse est non.
7 On va utiliser souvent le terme d'« énergie
8 décarbonée » qui est plus englobant. Mais par
9 exemple, on va utiliser, pour le nucléaire, le
10 terme d'« énergie décarbonée », pas nécessairement
11 le terme d'« énergie renouvelable ».

12 Q. **[62]** C'est ça, parce que vous considérez que
13 l'énergie nucléaire n'est pas une énergie
14 renouvelable?

15 R. Effectivement.

16 Q. **[63]** Donc, ce serait plutôt une énergie qu'on
17 considère faible en... de faible intensité
18 carbone...

19 R. C'est ça.

20 Q. **[64]** ... mais qui n'est pas renouvelable?

21 R. Exactement.

22 Q. **[65]** D'accord. Dans votre rapport, toujours... Je
23 vais le projeter. Ici, vous écrivez que les
24 facteurs d'attractivité liés à l'offre électrique
25 incluent l'intensité carbone du réseau électrique.

1 Vous avez aussi repris cette affirmation-là dans
2 votre présentation.

3 Dans le rapport, vous expliquez plus en
4 détail que des acteurs comme Google, Amazon ou
5 Microsoft ont tous établi des objectifs corporatifs
6 de cent pour cent (100 %) d'énergie renouvelable
7 pour alimenter leurs centres de données. À votre
8 connaissance, est-ce que cette affirmation est
9 toujours vraie?

10 R. Je sais qu'il y a eu des évolutions dans le
11 secteur. Je ne les ai plus tous en tête. Mais je
12 sais que, par exemple, Microsoft achète moins de
13 crédits carbone qu'il le faisait à une époque.
14 Donc, je ne pourrais pas vous répondre exactement,
15 mais je sais qu'il y a eu des évolutions dans ce
16 sujet.

17 Q. [66] D'accord. Mais... donc, au cours de votre
18 étude, là, vous n'avez pas nécessairement observé
19 s'il y a des acteurs qui recourent, en pratique, à
20 des sources d'énergie renouvelable. Votre étude
21 n'est pas nécessairement complète à ce niveau-là.
22 Quels constats vous avez faits, s'il y en a?

23 R. On a, par exemple, le cas du Nevada avec le *Clean*
24 *Transition Tarif* où, justement, l'idée est ici que
25 c'est un tarif optionnel qui donne la possibilité à

1 un développeur, à un promoteur de centres... bien,
2 un... en fait, un promoteur, de finalement avoir
3 accès plus rapidement à une source d'énergie en la
4 finançant ou en finançant les capacités de
5 production. Donc, dans le cas qu'on connaît, là où
6 c'est une centrale géothermique, par exemple, qui
7 est utilisée. Donc, le tarif du Nevada vise
8 spécifiquement des énergies propres.

9 Q. [67] D'accord. Vous avez cité l'exemple de
10 Microsoft avec la centrale nucléaire, là, qui sera
11 remise en service pour alimenter ses installations.
12 Il y a aussi, bon, l'exemple d'Amazon qui
13 confirmait le sept (7) août dernier qu'elle fait
14 construire une immense centrale à gaz au Texas. Ça
15 aussi, vous l'avez brièvement abordé, je pense,
16 tout à l'heure. Puis cette centrale à gaz là
17 émettra plus de trente millions (30 M) de tonnes de
18 GES. En plus de ça, avant-hier... non, en fait,
19 c'est plutôt le six (6) octobre, donc avant-
20 avant-hier, Google et Constellation Energy
21 annonçaient une entente pour la fourniture de huit
22 cent quatre-vingt-dix mégawatts (890 MW) d'énergie
23 nucléaire.

24 Donc, est-ce que, à votre connaissance, le
25 caractère renouvelable de la ressource perd son

1 intérêt depuis la réalisation de votre balisage?
2 R. Non, je ne pense pas qu'elle perde de son intérêt,
3 qu'elle ait perdu de son intérêt. J'ai mentionné
4 dans le rapport que ma firme a produit durant ma
5 présentation, et ce rapport a été publié, donc, en
6 début d'année. Et dans les analyses et les échanges
7 qui ont pu être faits avec des « hyperscalers » et
8 d'autres développeurs, le chiffre de prime de trois
9 à quatre cents du kilowattheure (3-4 ¢/kWh) était
10 ressorti.

11 Là, je vais aller sur l'opinion, mais si
12 j'étais un centre de données, je ne sais pas de
13 quoi demain est fait. Aujourd'hui, il y a peut-être
14 une administration américaine qui est un petit peu
15 plus laxiste, on va dire, sur les émissions. Mais
16 on ne sait pas, dans trois ans, quatre ans, on l'a
17 vu, ça peut se revirer de bord rapidement. Et se
18 retrouver pris avec un actif polluant peut être
19 assez dommageable par la suite.

20 Q. [68] Mais dans votre réponse, est-ce que vous
21 faites la distinction entre le caractère
22 renouvelable puis l'intensité carbone, dans le sens
23 que : est-ce que c'est... est-ce que vous constatez
24 que c'est plus important pour les centres de
25 données d'aller chercher une énergie renouvelable

1 ou une énergie faible en intensité carbone? Qu'est-
2 ce qui est le plus significatif?

3 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

4 Je vais m'objecter à la question puisqu'on s'en va
5 dans un niveau de granularité qui m'apparaît
6 au-delà du... de la question qui est soumise devant
7 vous aujourd'hui.

8 Me GABRIELLE CHAMPIGNY :

9 Le balisage a été réalisé sur la base de
10 l'intensité carbone de chacune des énergies des
11 juridictions concernées. Donc, nous, on essaie
12 juste de faire la part des choses entre l'énergie
13 qui est véritablement renouvelable et celle qui est
14 plutôt de faible intensité carbone. Donc, je...
15 j'ai...

16 LE PRÉSIDENT :

17 Je pense qu'ils ont déjà abordé ces réponses-là à
18 vos précédentes questions, donc peut-être
19 poursuivre un peu plus loin.

20 Me GABRIELLE CHAMPIGNY :

21 D'accord. Aucun souci.

22 Q. [69] Cet aspect-là, par contre, je n'en ai pas
23 encore parlé. Vous avez produit la figure 6 qu'on
24 voit ici, qui est l'index tarifaire et
25 environnemental relatif des juridictions. Donc, cet

1 index environnemental là est basé justement sur
2 l'intensité carbone du réseau électrique.

3 Dans sa preuve, le ROEE a produit la figure
4 - je vais juste simplement vous la projeter - la
5 figure 1 ici, donc qui présente l'index
6 environnemental relatif des juridictions, plutôt
7 fondé sur le caractère renouvelable de la
8 ressource. Puis ça a été calculé à partir de ce que
9 vous nous avez transmis comme complément de réponse
10 en demande de renseignements.

11 Est-ce que l'utilisation de l'intensité
12 carbone, plutôt que du caractère renouvelable de la
13 ressource, pourrait un petit peu fausser l'analyse,
14 ou en tout cas, la modifier, et être moins
15 pertinente pour la Régie, considérant que le
16 caractère principalement... considérant le
17 caractère principalement renouvelable de
18 l'électricité québécoise?

19 R. Bien, écoutez, je trouve votre graphique très
20 intéressant. Non, mais je pense que les deux sont
21 intéressants.

22 Effectivement, dans notre version, on
23 pouvait voir que l'Ontario et le Québec, par
24 exemple, d'un point de vue de décarbonation du
25 réseau, étaient assez bien... de grammes de CO2 par

1 kilowattheure étaient tous deux bien positionnés.
2 Donc, d'un point de vue décarbonation, le Québec,
3 bien sûr, en avant.

4 Ici, on voit effectivement, par exemple, la
5 distinction entre le Québec et l'Ontario sur la
6 base d'un index en énergie renouvelable seulement,
7 considérant que l'Ontario a une base installée
8 nucléaire importante.

9 Donc, je pense que les deux sont
10 intéressants, effectivement. À choisir, on préfère
11 le renouvelable au juste décarboné, mais on préfère
12 quand même le décarboné au carboné tout court.

13 Q. [70] Puis est-ce que, quand même, en mettant
14 l'énergie renouvelable puis l'énergie nucléaire sur
15 un pied d'égalité, si on peut dire, dans votre
16 version de ce graphique-là, est-ce que ça a pour
17 effet de dévaloriser l'énergie renouvelable du
18 Québec?

19 R. Bien, comme je l'ai dit, je pense que les deux
20 perspectives sont intéressantes. Après, c'est sûr,
21 et je ne l'apprends à personne dans cette pièce, on
22 a, d'un point de vue des attributs
23 environnementaux, une offre énergétique au Québec
24 qui est excellente grâce à notre énergie verte.

25 Donc, oui, on aurait pu rajouter cette

1 dimension aussi de renouvelable versus non
2 renouvelable. Après, comme on l'a dit, il y a
3 beaucoup de critères à considérer, mais oui, c'est
4 une autre dimension intéressante.

5 Q. [71] D'accord, je vous remercie. Dernière question
6 là-dessus. Simplement pour préciser, là, les
7 données d'intensité carbone d'Hydro-Québec que vous
8 avez utilisées dans votre étude semblent dater de
9 deux mille vingt-deux (2022). Est-ce que c'est
10 exact?

11 R. C'est exact. Puis on l'avait fait à des fins de
12 comparaison pour s'assurer d'avoir des données pour
13 les mêmes années pour toutes les juridictions.

14 Q. [72] D'accord. Est-ce que vous reconnaissez, là,
15 quand même, que ce chiffre a grandement évolué
16 depuis?

17 R. On avait vu effectivement ce commentaire. Je dois
18 dire que, donc, Shan, justement, était... avait
19 fait une analyse après coup pour vérifier, puis la
20 variation qu'on a vue était seulement d'un pour
21 cent (1 %) sur notre index. Fait que je ne pense
22 pas que ça change les conclusions.

23 Q. [73] D'accord. Si je vous réfère au bilan de deux
24 mille vingt-cinq (2025), ici, on était à sept
25 virgule quatre-vingts kilogrammes (7,80 kg)

1 équivalent CO2 par mégawattheure. Puis dans
2 l'historique, là, on voit, en deux mille vingt-deux
3 (2022), on était autour d'un point trois (1,3).
4 Donc, c'est similaire à ce que vous citez. Puis
5 maintenant, on serait plus autour de sept virgule
6 quatre-vingts (7,80). Donc, c'est bien les chiffres
7 auxquels vous faites référence...

8 M. SHAN CAMPEAU :

9 R. Oui.

10 Q. [74] ... quand vous avez validé?

11 R. Exact. Donc, c'est ça, on a utilisé le un point
12 trois (1,3) ou un point deux (1,2), je pense, sur
13 le site...

14 Q. [75] Oui.

15 R. ... gouvernemental du Canada. Puis là, j'avais vu
16 les commentaires justement dans votre mémoire, puis
17 j'avais refait l'exercice. Puis avec la
18 normalisation, on descend de moins d'un pour cent
19 (1 %) en utilisant le sept point huit (7,8). Donc,
20 c'est exact, c'est tout à votre honneur d'avoir
21 identifié ça. Mais ça... les constats restent
22 similaires.

23 M. ALEXIS RENAUD-BEZOT :

24 R. Puis je veux juste m'assurer aussi qu'on le ramène
25 dans la perspective. Sept virgule huit (7,8), c'est

1 extrêmement faible à l'échelle de l'Amérique du
2 Nord. Je ne me souviens plus des chiffres de la
3 Nouvelle-Écosse, nos voisins, mais on est dans les
4 six cents (600)... Je ne me souviens plus. Mais
5 juste pour mettre en perspective, on a vraiment une
6 belle électricité même s'il y a des variations à la
7 marge. Six cent soixante (660) me dit mon collègue
8 Shan pour la Nouvelle-Écosse. Fait que cent fois
9 (100x) quasiment le poids du... le poids de carbone
10 par unité d'énergie.

11 Q. [76] Oui. Par contre, ce qu'on peut voir dans le
12 tableau avec vos intensités carbone, c'est qu'on se
13 rapprocherait quand même un petit peu plus de la
14 Colombie-Britannique, par exemple?

15 R. Qui a aussi une très belle électricité. Non, mais
16 il faut dire ce qu'il y a.

17 Q. [77] Parfait. Merci. Dernier sujet. À la toute fin
18 de votre présentation, vous avez abordé les...
19 brièvement, là, les modalités de l'offre tarifaire
20 d'Hydro-Québec. Vous disiez que l'offre tarifaire
21 d'Hydro-Québec et ses modalités semblent
22 équilibrées par rapport à ce qu'on peut voir dans
23 d'autres juridictions.

24 Comme vous le savez probablement, Hydro-
25 Québec demande l'inclusion d'une clause de

1 majoration à même le tarif centres de données afin
2 de permettre aux clients d'offrir de payer
3 davantage pour obtenir la fourniture d'électricité.

4 Est-ce que vous avez constaté des clauses
5 de majoration ou des mécanismes qui s'y apparentent
6 dans les autres juridictions?

7 R. Même, par exemple, la Colombie-Britannique,
8 typiquement, on est dans une logique qui est
9 similaire à aller chercher une valorisation via des
10 enchères de l'énergie et de l'électricité.

11 Q. [78] Oui. Merci. Donc, ça complète nos questions.

12 R. Merci.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Merci. Merci, Maître Champigny. - Maître Côté,
15 avez-vous un réinterrogatoire?

16 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

17 Avant vos questions?

18 LE PRÉSIDENT :

19 Bien, on peut.

20 RÉINTERROGÉS PAR Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

21 Bien, la seule question que j'aurais, en fait,
22 c'est... mais ça a quand même déjà été mentionné,
23 mais je veux juste m'assurer que ce soit clair pour
24 les témoins.

25 Q. [79] Vous avez mentionné à plusieurs occasions que

1 certaines informations pertinentes étaient non
2 disponibles. C'est exact?

3 M. ALEXIS RENAUD-BEZOT :

4 R. C'est exact.

5 Q. **[80]** Et comment est-ce que vous les avez traitées
6 ces informations pertinentes non disponibles dans
7 votre balisage?

8 R. Bien, quand l'information n'était pas disponible,
9 on l'a juste dit clairement. On a... et on... C'est
10 ça.

11 Q. **[81]** C'est indiqué dans le rapport?

12 R. Oui.

13 Q. **[82]** Parfait. Merci. Ça complète.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Parfait. Merci, Maître Côté. Donc, nous allons
16 prendre pause jusqu'à dix heures quarante-cinq
17 (10 h 45), puis on va vous revenir avec les
18 questions de la Régie.

19 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

20 Parfait. Merci.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Merci beaucoup.

23 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

24 REPRISE DE L'AUDIENCE

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Rebonjour. Nous en sommes rendus aux questions -
3 peut-être pas. Maître Côté.

4 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

5 Presque. J'aimerais simplement revenir sur
6 l'engagement numéro 12 avant que vous puissiez
7 débiter vos questions. On a des réponses verbales à
8 formuler.

9 M. ALEXIS RENAUD-BEZOT :

10 R. En Virginie, sur le territoire des services de
11 Dominion, les centres de données représentent
12 vingt-huit pour cent (28 %) de la consommation, et
13 au Texas sur le territoire de services d'Le Paso
14 Électric, ils représentent zéro point trois pour
15 cent (0,3 %) de la consommation.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Maître Georgescu, est-ce que ça vous va? Parfait.
18 Donc, pour les questions d'audience de la Régie,
19 Maître Gariépy, avez-vous des questions?

20 Me ANNIE GARIÉPY :

21 Je n'aurai pas de questions, Monsieur le Président.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Je vois la grande surprise de la part d'Hydro-
24 Québec. Monsieur Larocque.

25

1 INTERROGÉS PAR LA FORMATION

2 M. ANDRÉ LAROCQUE :

3 Bonjour à tous. Bonjour aux gens du panel.

4 Q. **[83]** Ma première question irait dans le sens de
5 celle-ci. Alors, que diriez-vous de la méthodologie
6 visant à déterminer le coût évité basé sur les
7 nouveaux actifs de production des autres
8 juridictions, et direz-vous qu'il est similaire à
9 celui du Québec ou non?

10 M. ALEXIS RENAUD-BEZOT :

11 R. On ne s'est pas de trancher en détail sur la
12 méthodologie. Après, ce qu'on a pu constater, c'est
13 que, bien sûr, ça varie à chaque fois avec le
14 contexte de la juridiction. S'il y a, par exemple,
15 un signal de marché, il peut être pris.

16 Q. **[84]** Donc, ce que vous me dites, c'est que vous
17 n'êtes pas en mesure de me dire de la façon dont
18 les autres juridictions que vous avez étudiées
19 évaluent leur coût évité ou leur coût marginal, si
20 on veut, ce qui aide à déterminer le tarif des
21 centres de données dans leurs propres juridictions?

22 R. Je peux donner quelques exemples qu'on a. On l'a vu
23 avec New York, c'est basé sur un signal de marché.
24 On a vu qu'ils ont accès dans un contexte de marché
25 assez d'informations. Pour l'exemple du Nevada, par

1 exemple, le coût est associé à une ressource
2 spécifique que Google, en l'occurrence, finance
3 d'une certaine manière, donc là, c'est comme une
4 forme de, on peut dire de PPA directement pour une
5 structure de production à long terme spécifique,
6 puis les exemples varient d'une juridiction à une
7 autre.

8 Q. [85] Donc, quand vous me parlez d'une structure de
9 production, vous parlez d'une technologie de
10 production?

11 R. On parle même d'un site spécifique, d'une centrale
12 spécifique, une centrale géothermique dans ce cas-
13 ci.

14 Q. [86] Donc, vous me dites le Nevada - c'est le
15 Nevada que vous avez dit ou l'Arizona?

16 R. Non, c'est le Nevada.

17 Q. [87] Le Nevada utilise une centrale géothermique,
18 et c'est dans la méthodologie ou ça évolue avec le
19 temps? Est-ce que vous savez si...

20 R. En fait, la logique, c'est un peu la logique de,
21 qu'on va dire dans ce cas-là, bien, c'est une
22 logique qui est propre à des actifs spécifiques.
23 Donc, pour chaque acteur qui - au Nevada, on a un
24 tarif volontaire. Pour un acteur qui voudrait
25 passer par ce tarif-là, il doit identifier une

1 ressource de production nouvelle, donc faire ce
2 développement avec, par exemple, un producteur
3 indépendant. Dans ce cas-là, cet associé a une
4 ressource spécifique.

5 Si demain, par exemple, Microsoft allait au
6 Nevada et voulait aussi souscrire à ce tarif, il
7 faudrait qu'il identifie d'autres ressources. Donc,
8 ça pourrait être une autre centrale géothermique
9 spécifique ou un ensemble, je ne sais pas, une
10 combinaison de solaire, de centrale à gaz qui le
11 financerait via le tarif.

12 Q. **[88]** Si je vous comprends bien, encore une fois,
13 c'est donc les centres de données qui déterminent
14 le coût évité par le choix de la technologie qui va
15 éventuellement les alimenter?

16 R. En fait, je peux employer ici le terme de coûts
17 évités. Là, on est vraiment sur le - comme le coût
18 finalement d'un contrat d'approvisionnement en
19 énergie de long terme, qui est associé à une
20 ressource spécifique.

21 Q. **[89]** Mais la ressource spécifique n'est pas sous
22 contrat avec le centre de données, là. La ressource
23 de production produit pour la compagnie
24 d'électricité, et la compagnie d'électricité revend
25 cette énergie-là sur la base du tarif qui est

1 entendu?

2 R. Donc, c'est ça, les subtilités contractuelles,
3 c'est que le contrat est établi entre le producteur
4 indépendant et NV Energy, donc le Distributeur,
5 mais après, il y a un système, entre guillemets, de
6 « pass through », de transfert des coûts via le
7 tarif à cent pour cent (100 %), directement au
8 client final, donc à Google, en l'occurrence.

9 Q. [90] Donc, si je peux résumer, donc le coût évité,
10 donc le coût qui est choisi ou qui, en fait, est
11 déterminé pour la vente de l'électricité, c'est un
12 « pass on » entre le producteur et le consommateur,
13 qui est dans ce cas-là un centre de données.

14 R. C'est ça et associé à une ressource de long terme.

15 Q. [91] Si je fais un parallèle avec le Québec, c'est
16 donc le centre de production X, qui vendrait à
17 Hydro-Québec Production toute sa production, et le
18 centre de données pourrait dire : moi, je m'associe
19 avec ce centre-là et je veux payer leur tarif
20 électrique. Puis, c'est comme ça que ça
21 fonctionnerait, si je faisais un parallèle
22 identique avec ce qui se passe au Nevada.

23 R. C'est effectivement une logique similaire à ce que
24 vous décrivez avec un approvisionnement de long
25 terme.

1 Q. **[92]** Est-ce qu'il y a d'autres juridictions
2 américaines ou autres ailleurs au Canada qui
3 utilisent une logique similaire? Ou est-ce qu'il y
4 a d'autres méthodologies particulières qui
5 diffèrent sensiblement de celle qui est proposée
6 par Hydro-Québec ici?

7 R. Est-ce que vous pouvez reformuler votre question?
8 J'en ai entendu deux dans la question et je me suis
9 mélangé.

10 Q. **[93]** Alors, est-ce qu'il y a d'autres juridictions
11 ailleurs, que vous avez regardé naturellement dans
12 votre rapport, et qui utilisent une méthodologie
13 différente de celle qu'Hydro-Québec utilise ici au
14 Québec pour déterminer le prix de vente de
15 l'électricité aux centres de données?

16 R. Donc, il y a les exemples qu'on a mentionnés, qui
17 sont avec des signaux de marché lorsqu'il y a un
18 marché. Bon, l'exemple que vous connaissez de BC
19 Hydro, qui est un petit peu différent, avec un
20 processus d'enchères pour fixer le prix. Et
21 d'autres juridictions, ce qu'on avait pu lire, les
22 informations qu'on avait trouvées, il parlait des
23 coûts marginaux associés à la fourniture pour de
24 nouveaux contrats d'approvisionnement, mais sans
25 établir explicitement comment ils établissaient le

1 coût. Le point commun à chaque fois, à part pour
2 l'exemple de BC Hydro, c'est qu'on est dans une
3 logique de recouvrir des coûts, et donc des coûts
4 de long terme.

5 Q. [94] Et donc, de ce que je comprends, il y a
6 plusieurs - parce que je comprenais le principe des
7 enchères, je comprends le principe de l'indicateur
8 de marché. Et dans les autres cas où on utilise le
9 coût évité ou le coût marginal, dépendant de
10 l'entente, il n'y a pas de base d'information qui
11 permet de déterminer si ce coût évité-là est basé
12 sur une énergie - une technologie X ou Y, c'est
13 simplement : on dit que c'est le coût évité.

14 R. C'est ça, dans les détails qu'on avait, c'était pas
15 précisé pour cela, donc on n'a pas pu le préciser.
16 Comme je disais, c'était, par exemple, les coûts
17 marginaux associés à la fourniture pour de nouveaux
18 contrats d'approvisionnement. C'était l'exemple
19 d'APS en Arizona, où ce qu'il disait
20 essentiellement, c'était que l'intention était de
21 faire porter le coût de la croissance en
22 approvisionnement à cette classe de consommateurs
23 particuliers, mais on n'a pas les détails
24 méthodologiques.

25 Q. [95] O.K. Merci. Deuxième et peut-être dernière

1 question. Si je vous reporte à la page 17, au
2 tableau 1 de votre rapport, s'il vous plaît. Est-ce
3 que Monsieur le Greffier peut l'afficher, s'il vous
4 plaît, en le grossissant pour donner une chance à
5 tout le monde. Voilà, merci beaucoup.

6 Alors, sur ce tableau-là, on voit trois
7 juridictions pour lesquelles vous avez fait une
8 comparaison entre le tarif grande puissance qu'ils
9 offrent là-bas et le tarif des centres de données
10 qui est proposé. Et vous nous parlez naturellement
11 des variations entre le coût moyen de un et le
12 centre de données de l'autre - variations qui
13 oscillent, dans un cas à deux pour cent (2 %), et,
14 dans le cas le plus extrême, cent soixante-huit
15 (168 %).

16 Là, dans le cas de Chelan County, on ne
17 sait pas si c'est six et cinq (6,5) et huit,
18 quarante-huit (8,48), mais disons, qu'on y va au
19 pire, c'est cent soixante-huit pour cent (168 %)
20 d'augmentation.

21 D'abord, un, on voit trois juridictions. Il
22 y en a deux qui sont très petites. Chelan County,
23 je pense que c'est soixante-dix-neuf mille (79 000)
24 habitants, c'est un comté relativement petit au
25 niveau de l'état de Washington. Le Paso,

1 relativement petit, on dit qu'il y a un centre de
2 données, si je me fie sur ce que vous avez dit tout
3 à l'heure. Mais on voit seulement trois
4 juridictions et un « range », disons, un écart de
5 deux (2 %) à cent soixante-huit (168 %).

6 Si on regardait l'ensemble des juridictions
7 que vous avez regardées, le delta entre le coût
8 grande puissance ou le tarif actuel et le tarif
9 qu'Hydro-Québec propose dans le cas des centres de
10 données, est-ce qu'Hydro-Québec se situe dans la
11 moyenne? Est-ce qu'Hydro-Québec se situe dans la
12 haute moyenne ou sous la moyenne? Est-ce que vous
13 seriez en mesure de pouvoir nous éclairer par
14 rapport à ça?

15 R. Si vous me le permettez, pour cette question
16 spécifique, je pense que notre graphique à barres
17 qui est, je ne sais plus à quelle page. On va vous
18 le dire, serait encore plus pertinent pour
19 poursuivre. Oui, donc, c'est à la page 19, s'il
20 vous plaît, c'est ça.

21 Et puis je fais juste un aparté rapide. Le
22 tableau qu'on a présenté précédemment, c'était
23 surtout pour montrer là où la formation était
24 disponible, puis on avait vraiment creusé pour
25 trouver que les tarifs centres de données

1 tendaient, comme on si attendait, comme ils sont
2 basés sur des coûts marginaux, à l'exception
3 d'Le Paso Électrique, à être plus élevés que les
4 tarifs en puissance ou industriels traditionnels.

5 Ce qu'on peut voir sur ce graphique-ci,
6 c'est, bien sûr, quand on se compare, par exemple,
7 je vais écarter la Nouvelle-Angleterre en premier,
8 c'est le plus simple. Les tarifs d'Hydro-Québec
9 sont ultracompétitifs par rapport à la Nouvelle-
10 Angleterre.

11 Bon, la Nouvelle-Angleterre n'a pas eu une
12 grande activité de centres de données dans le
13 passé, mais on voit qu'en ce moment, même, ça
14 commence. Il y a eu des moratoires qui ont été
15 adoptés ou des oppositions citoyennes face à des
16 projets de centres de données même à ces tarifs-ci.

17 Et puis, je reste dans les provinces
18 limitrophes pour l'instant. Comme on l'a dit, la
19 compétition pour le Québec, à ce stade, est avant
20 tout suprarégionale. Donc, ces provinces-ci, les
21 provinces en vert, sont encore plus pertinentes que
22 les provinces en jaune.

23 Donc, si on regarde chez nos voisins
24 canadiens - ah, c'est l'ancienne version, je
25 réalise, du rapport, O.K., ce n'était pas la

1 version amendée du rapport. Donc, vous pouvez
2 ignorer la barre du Maine qui devrait se trouver
3 avec les autres états de Nouvelle-Angleterre.

4 Donc, si on se limite au Nouveau-Brunswick,
5 l'Ontario et la Nouvelle-Écosse qu'on voit
6 effectivement actuellement, c'est que l'offre de
7 treize sous (13 ¢/KWh) au niveau tarifaire observée
8 ailleurs, comme ça a été mentionné dans les
9 échanges, on sait, par contre, qu'il y a une
10 tendance haussière, c'est juste qu'on ne l'a pas
11 voulu faire dans le spéculatif. On sait que
12 l'Ontario va adopter des tarifs et le ministère de
13 l'Énergie et des Mines a explicitement mentionné
14 que ce tarif, en Ontario, serait plus coûteux que
15 le tarif industriel. Le tarif centres de données
16 serait plus coûteux que le tarif que vous voyez là,
17 et que les nouveaux clients centres de données ne
18 seraient pas éligibles à l'initiative de
19 conservation industrielle qui peut permettre
20 parfois aux clients de mitiger un petit peu les
21 coûts. Et puis, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse,
22 la manière, les annonces qui ont été faites,
23 c'était que le gouvernement veut s'assurer que
24 toute croissance associée à des centres de données
25 dans cette province n'augmentera les tarifs pour

1 les autres classes de consommateurs. Donc, on peut
2 en déduire aussi que les tarifs que paierait un
3 centre de données risquent d'augmenter considérant
4 les coûts marginaux pour le Nouveau-Brunswick et la
5 Nouvelle-Écosse.

6 Les pôles de développement, on en a parlé,
7 un peu moins pertinent, mais quand même intéressant
8 de mettre en perspective. Dans la plupart des cas,
9 on est sur des niveaux qui sont similaires au
10 Québec. La principale, je dirais, exception va être
11 le cas du Texas qui, historiquement, a été beaucoup
12 dans une posture d'attraction. Mais là encore, on
13 l'a mentionné, le Texas aussi commence un peu à
14 tirer les rênes avec une suspension récemment des
15 permis par le gouverneur Abbott, et le gouverneur
16 Abbott a même expliqué que le cadre d'attraction,
17 les incitatifs financiers qui jusque-là - bien,
18 fournis aux projets de centre de données, il va les
19 faire disparaître, en l'occurrence.

20 Donc, pour résumer, pardon, je suis allé un
21 peu dans le détail, mais l'offre de treize cents du
22 kilowattheure (13 ¢/kWh) par rapport aux marchés
23 qu'on voit et aux marchés qui ont été actifs dans
24 les régions limitrophes du Québec, c'est un bon
25 signal de prix, il est au niveau tarifaire observé.

1 Mais je rajoute, c'est un signal de prix prudent,
2 parce qu'on n'est pas dans le prospectif. Mon
3 opinion, c'est effectivement que ces tarifs qu'on
4 voit ici risquent d'augmenter. Il est possible
5 qu'on se retrouve dans les prochaines années avec
6 un tarif au Québec qui soit, on va dire, un peu
7 inférieur à ce qu'on peut voir ici ou, du moins,
8 encore plus compétitif.

9 Q. [96] Je vous remercie. D'ailleurs, ce tableau-là a
10 été informatif pour plusieurs de nos intervenants.
11 Maintenant, ma question visait plus le DELTa, parce
12 que je comprends ce tableau-là de la façon dont il
13 est expliqué, or, le DELTa, ce qu'on voit dans
14 votre tableau 1, page 17, on ne le voit pas pour
15 les autres juridictions. Je me demandais si vous
16 l'aviez fait ou si c'était possible pour vous d'en
17 réaliser un pour voir où le Québec se situe en
18 regardant le tarif actuel des centres de données et
19 les juridictions que vous avez regardées et les
20 nouveaux tarifs qu'elles proposent?

21 R. On a cherché fort, je vous dirais, vraiment, quand
22 on a fait ce tableau, on n'était pas content
23 d'avoir seulement trois exemples. Mais c'est la
24 réalité que je mentionnais, c'est que c'est un
25 contexte en évolution très rapide. Et donc,

1 certaines des informations ne seront pas
2 disponibles. Donc, c'est vraiment les seules trois
3 juridictions où on a été capable de faire ce
4 comparatif. Je prends l'exemple, là, où toutes les
5 provinces limitrophes dont on a parlé, dans toutes
6 ces provinces limitrophes qui sont nos principaux
7 compétiteurs, à l'exception des municipalités de
8 New York qui ont leurs tarifs, aucune n'a encore
9 adopté leurs tarifs centre de données, elles sont
10 toutes en phase de le faire. Donc, on n'est
11 malheureusement pas capable de vous dire quelle
12 serait l'augmentation. La seule information
13 additionnelle qu'on a de plus, je vous dirais,
14 c'est qu'au Manitoba, a priori, le coût
15 d'électricité pour les centres de données va
16 doubler, et c'est ce qui a été mentionné par le
17 gouvernement. C'est la seule information de plus
18 que je peux vous apporter, malheureusement.

19 Q. [97] Donc, ce que je comprends, ce tableau-là
20 montre ou, en fait, votre tableau montre le tarif
21 actuel qui est approuvé pour les centres de
22 données...

23 R. C'est ça.

24 Q. [98] ... et non pas le tarif qui va être approuvé
25 ou qui est approuvé, mais qui n'est pas encore mis

1 en place, et c'est sur cette base-là que vous
2 dites : le Québec va se retrouver dans une bonne
3 position, parce que tout le monde va augmenter ses
4 tarifs éventuellement.

5 R. Votre compréhension est la bonne.

6 Q. **[99]** Merci. Je n'ai plus de questions.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Merci, Monsieur Larocque. Monsieur Demers?

9 M. STEEVES DEMERS :

10 Q. **[100]** Merci, Monsieur le Président. Quelques
11 questions peut-être un peu plus générales. D'une
12 part, pour la Colombie-Britannique, un processus
13 d'enchères, vous indiquez, et je pense que dans
14 votre document que serait presque terminé à l'heure
15 où on se parle, est-ce qu'on a des données de prix
16 idéalement, ou est-ce qu'on a des résultats de ces
17 enchères-là?

18 R. Je n'ai pas vu de données sur les prix, la seule
19 information que j'ai en tête, c'est qu'il y avait
20 donc quatre cents mégawatts (400 MW) qui avaient
21 été proposés et qu'ils ont reçus pour huit cents
22 mégawatts (800 MW) de demandes, si je ne me trompe
23 pas. Donc, le double de ce qui avait été proposé.
24 C'est ça.

25 Q. **[101]** Est-ce qu'on doit s'attendre - un processus

1 d'enchères comme ça - est-ce qu'on doit s'attendre
2 à ce que les prix obtenus soient divulgués? Là, je
3 n'ai pas cette connaissance-là. On souhaiterait, je
4 comprends, mais...

5 R. Je l'ignore, j'espère, mais je l'ignore.

6 Q. **[102]** On compte sur vous. Deuxième question, dans
7 les juridictions que vous avez examinées, bon, dans
8 le préambule, c'est qu'au Québec, on comprend qu'il
9 y a des blocs qui seraient alloués par le
10 gouvernement, donc la prérogative du gouvernement,
11 c'est de les allouer ou pas, hein, aux centres de
12 données, j'imagine. Est-ce que vous avez vu dans
13 d'autres juridictions, d'autres mécanismes, à part
14 le moratoire...

15 R. Oui.

16 Q. **[103]** ... dont disposeraient les gouvernements
17 pour, dans mes questions, je m'étais mis, freiner,
18 ralentir, mais plutôt, peut-être, contrôler...

19 R. Oui, contrôler.

20 Q. **[104]** ... l'arrivée des centres de données?

21 R. Oui. Bien, je dirais en fait, ce qu'on voit, c'est
22 que c'est finalement la norme au Canada, par
23 exemple, c'est la norme qui est en train de
24 s'établir. Bon, encore une fois, le cas d'ici est
25 un petit peu particulier, c'est des enchères, mais

1 pour une logique similaire, parce qu'on est dans
2 une logique d'un certain nombre de blocs alloués
3 avec une grille d'évaluation sur différents
4 critères, notamment d'impact de retombées
5 économiques et autres. Et l'Ontario et le Manitoba
6 ont aussi mis en place donc une revue par le
7 gouvernement, puis les seuils, je peux vous les
8 donner. Donc, la Colombie-Britannique c'est pour
9 des projets de plus de dix mégawatts (10 MW), pour
10 l'Ontario on parle d'un mégawatt (1 MW), et le
11 Manitoba, cinq mégawatts (5 MW). Donc, on est dans
12 des niveaux qui sont similaires aux cinq mégawatts
13 (5 MW) québécois.

14 Q. **[105]** Donc, une pratique similaire dans ces
15 provinces-là pour atténuer l'impact en amont un
16 peu, là, donc...

17 R. Bien, oui...

18 Q. **[106]** ... des tarifs.

19 R. Oui, pour contrôler les blocs qui sont alloués,
20 effectivement.

21 Q. **[107]** Et les États américains, avez-vous eu ce
22 genre de moratoires, d'une part...

23 R. C'est ça, on a plus eu de moratoires, je dirais,
24 vraiment aux États-Unis, qui est pour moi encore,
25 quelque chose de différent des phénomènes un peu de

1 filtrage qu'on peut voir au Canada.

2 Q. [108] J'ai raison de penser que dans les
3 juridictions où le gouvernement ne s'est pas doté
4 de ces outils-là pour contrôler, pour ralentir,
5 bref, est-ce que j'ai raison de penser que leur
6 seul outil à leur disposition, c'est l'outil
7 tarifaire. Donc, on pourrait s'attendre dans ces
8 états-là à avoir des variations de tarifs ou des
9 augmentations de tarifs plus importantes, parce que
10 c'est leur seule manière de répondre à un enjeu
11 anticipé? Je ne sais pas si je suis clair.

12 R. Ce qu'on voit plutôt, bien, je ne sais pas comment
13 dire - je vais y réfléchir. Je ne sais pas si c'est
14 par rapport aux logiques de marché là-bas, mais, en
15 tout cas, ma vision, c'est ça, d'un côté, on a
16 différentes approches pour contrôler les quantités
17 de blocs, comme on l'a vu, et de l'autre côté, on a
18 des approches pour réduire le risque des hausses
19 tarifaires pour les autres classes de
20 consommateurs, et pour, c'est ça, « dérisquer » les
21 investissements. Je dirais que c'est vraiment deux
22 approches complémentaires. Là, aux États-Unis, où
23 au final, il n'y a pas des capacités d'allouer de
24 volume comme on voit avec les logiques de blocs ou
25 de fil de cinq mégawatts (5 MW), bien, c'est

1 justement là que, peut-être que, poussé à
2 l'extrême, on se retrouve davantage dans les
3 logiques de moratoires, où j'ai envie de dire,
4 c'est presque la population locale qui vient un peu
5 mettre le holà dans le développement de centres de
6 données dans leur juridiction.

7 Q. [109] Je comprends bien ou est-ce que j'ai raison
8 de penser que l'outil tarifaire a une certaine
9 limite dans sa capacité à faire ce qu'on
10 souhaiterait qu'il fasse, dans la mesure où,
11 t'sais, si on veut s'opposer aux centres de
12 données, l'outil tarifaire a une certaine limite,
13 et dont là, les juridictions sentent le besoin de
14 se prévaloir d'un moratoire...

15 R. Non.

16 Q. [110] ... pour faire ce que l'outil tarifaire ne
17 peut pas à lui seul faire?

18 R. Concrètement, il y a un tel appétit des
19 développeurs pour l'énergie, que le signal
20 tarifaire, à moins d'aller vraiment dans des
21 signaux tarifaires excessifs, puis je vais donner
22 un exemple. On avait eu cette information d'un de
23 nos experts que j'avais cité au début des
24 audiences, qui nous avait dit qu'aujourd'hui, on
25 chiffrait à trente-quatre cents du kilowattheure

1 (34 ¢/kWh) un approvisionnement énergétique isolé,
2 donc vraiment la dernière alternative à un
3 développeur. À moins d'aller dans ces niveaux-là,
4 peut-être un peu avant, on va dire, il y a une
5 certaine marge. Et c'est exactement ce qu'on voit
6 en Nouvelle-Angleterre. Vous l'avez vu dans le
7 graphique, c'est des signaux tarifaires élevés,
8 c'est des prix élevés. Et pourtant, il y a des
9 projets qui arrivent et en découlent des moratoires
10 municipaux. Le Maine avait essayé de faire passer
11 un moratoire, finalement, le gouverneur s'y est
12 opposé à la dernière minute, mais différentes
13 municipalités ont, elles, adopté des moratoires
14 pour ne pas en avoir. Donc, l'appétit reste là,
15 même à des niveaux élevés.

16 Q. [i.] Merci pour votre réponse. Une dernière
17 question, peut-être plus simple celle-là. À la page
18 6 de votre présentation, vous avez utilisé - bien,
19 à la page 6, on voit un sous-titre : « Opposition
20 sociale croissante », et sous le titre :
21 « Repositionnement des acteurs face à cette
22 nouvelle réalité ». Est-ce que vous avez vu passer,
23 ou du moins, vous avez considéré d'autres acteurs
24 du type, bien, les gouvernements, on sait, vous
25 évoquez des moratoires, ce genre de choses-là, mais

1 les entreprises comme telles ou les acteurs, ces
2 acteurs qui ont besoin des centres de données, est-
3 ce qu'il y a, peut-être pas un contrepoids, mais
4 des gens, des voix qui s'élèvent pour dire :
5 regardez les centres de données, n'oubliez pas
6 qu'on en a besoin, là, pour toute l'idée de
7 dépendance technologique, réduire, en fait
8 accroître la souveraineté numérique, ce genre de
9 choses-là? Est-ce que vous avez des choses que vous
10 pouvez nous dire là-dessus? Est-ce qu'il y a, je ne
11 sais pas, le patronat, ou les entreprises, ou le
12 secteur industriel qui s'élève pour dire :
13 regardez, allons-y mollo sur les moratoires? Je ne
14 le sais pas, là, je paraphrase, mais...

15 R. Je vais dire dans nos recherches, on ne l'a peut-
16 être pas - mais dans nos recherches, c'est pas
17 quelque chose qui est ressorti, puis je veux dire,
18 on fait beaucoup de projets dans ma firme pour les
19 centres de données, on parle avec différents
20 acteurs. C'est pas quelque chose qui est ressorti.
21 C'est sûr qu'il y a un besoin de centres de
22 données, notamment, pour la souveraineté numérique.
23 Et on comprend que c'est pour ça que le
24 gouvernement l'a mentionné dans leur stratégie
25 économique et qu'on a vu une augmentation des

1 prévisions du Distributeur.

2 Après, c'est ça, il y a un besoin, mais je
3 dirais, je le ramènerais à ceci qui est, il y a une
4 partie aussi de la croissance, je vais rentrer dans
5 trop de détails, encore une fois. Les centres de...
6 Je vais aller dans trop de détails.

7 Q. [ii.] De toute façon, je peux comprendre que, par
8 exemple, dans un État comme le Texas, où les
9 centres de données sont nombreux, les entreprises
10 sont rassasiées de ce côté-là, elles n'ont peut-
11 être plus à se plaindre.

12 R. Puis, c'est aussi que c'est ça les détails où
13 j'évite d'aller, où j'évite de trop aller, mais
14 c'est aussi les types de centres de données qui
15 sont différents, ou, en tout cas, les secteurs
16 qu'ils desservent. Donc, par exemple, au Texas, en
17 Virginie, on va avoir l'exemple que je note,
18 beaucoup de campus d'entraînement IA. Ça, en
19 l'occurrence, une entreprise du Québec, a priori,
20 en tout cas, à court terme, il y a moins une
21 dépendance à ces centres de données, parce que là,
22 on est dans un service qui est international. Une
23 fois que les modèles d'IA sont développés, une
24 compagnie au Québec, via ses souscriptions à
25 différents acteurs, va pouvoir utiliser ces

1 modèles. Éventuellement, je vais prendre un exemple
2 très concret. On parle des ChatGPT et des Claude de
3 ce monde, on va pouvoir avoir accès aux ChatGPT et
4 Claude et de ce monde, mais avec un hébergement
5 local de la donnée, c'est une possibilité. Donc,
6 c'est encore la différence entre le développement
7 des modèles et puis leurs utilisations, leurs
8 références.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Q. **[111]** Merci, Monsieur Demers. Une question. Vous
11 avez mentionnée, puis vous venez de le mentionner
12 encore, la volonté du Gouvernement de l'Ontario de
13 mettre en place un encadrement tarifaire pour les
14 centres de données.

15 Si vous étiez appelé comme firme, vous,
16 personnellement, à faire un rapport pour la
17 Commission de l'énergie de l'Ontario, donc l'OEB,
18 où la question vous serait posée : « Est-ce que le
19 tarif proposé par Hydro-Québec, donc le CD ou le
20 CB, est raisonnable pour encadrer les centres de
21 données? » Votre réponse, ça serait quoi?

22 R. Est-ce que vous pouvez préciser le « encadrer »?

23 Q. **[112]** Le tarif présenté ou proposé par Hydro-Québec
24 pour approbation de la Régie pour le tarif CD ou le
25 tarif CB, si on vous posait la question, si mes

1 collègues ontariens vous posaient la question...

2 R. O.K.

3 Q. **[113]** ... qu'ils vous demanderaient votre opinion
4 sur la proposition tarifaire d'Hydro-Québec, votre
5 réponse ressemblerait à quoi?

6 R. Bien, ma réponse, ça serait que le treize cents du
7 kilowattheure (13 ¢/KWh) est compétitif. On sait
8 qu'il ne représente pas tout à fait l'ensemble des
9 coûts, de ce que j'ai compris, les aspects de
10 transport et de distribution, mais il permettrait
11 de couvrir une grande partie des coûts associés à
12 la croissance des centres de données. Donc, à cet
13 effet, de remplir cette fonction de protection des
14 autres classes de consommateurs.

15 Pour ce qui est des modalités du tarif, ça,
16 mon opinion, je l'ai mentionné, Hydro-Québec a
17 développé des modalités que je trouve équilibrées.
18 Elles ne sont pas nécessairement exactement les
19 mêmes que ce qu'on voit ailleurs à la virgule près,
20 mais il y a des mécanismes, je trouve, de contre-
21 balancement. Par exemple, la prime de puissance,
22 elle est de soixante pour cent (60 %) dans le tarif
23 proposé par Hydro-Québec. La médiane qu'on a vue
24 dans notre balisage, c'est plutôt du quatre-vingts
25 pour cent (80 %). Donc, quelque chose de plus

1 restrictif, mais ça permet, à mon sens, de contre-
2 balancer les demandes de prévisions de montée en
3 charge en demandant une flexibilité assez grande
4 aux centres de données pour s'adapter. Un exemple
5 de nuance de dire qu'on n'a pas nécessairement fait
6 exactement pareil au Québec qu'ailleurs, mais le
7 prix dans l'ensemble, cela me semble équilibré.

8 Dernière chose que je mentionnerais, puis
9 j'en ai moins parlé, parce que ce n'était pas le
10 coeur de notre mandat, mais c'est sûr que sur la
11 qualité de l'offre de la ressource énergétique, on a
12 quelque chose d'excellent au Québec. On l'a
13 entendu, mais...

14 On a une électricité décarbonée, clés en
15 main, sans exposition aux variations du coût du gaz
16 prévisibles. Donc, de ce point de vue-là, c'est une
17 infra... Je pense qui est très « containing »?
18 Alléchante, attractive. Merci. Et qui répond aux
19 besoins de protection du consommateur.

20 Q. **[114]** Et vous nous avez parlé d'une belle
21 électricité?

22 R. C'est ça.

23 Q. **[115]** Ça, c'est pour le tarif CD, mais pour le CB,
24 pour les chaînes de blocs?

25 R. CB, je ne pourrais vraiment pas me prononcer. On ne

1 l'a vraiment pas regardé, puis je vous dirais même,
2 parfois, je peux tirer sur d'autres mandats que
3 j'ai pu réaliser, mais je n'ai jamais réalisé un
4 mandat sur les cryptos exactement.

5 Q. [116] Parfait, merci. Une dernière question, puis
6 elle est pour Monsieur Campeau. Quelle différence
7 vous avez trouvé entre une simulation d'audience,
8 puis une réelle audience?

9 M. SHAN CAMPEAU :

10 R. Ça boucle la bouche, comme on le dit. Ça fait que
11 c'est le fun de se retrouver ici, oui.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Merci beaucoup. Ça met fin aux questions de la
14 Régie. Donc, Maître Côté, ça va?

15 Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ :

16 C'est parfait. Donc, ça compléterait la preuve du
17 Distributeur dans le présent dossier.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Alors, donc, Messieurs, vous êtes libérés. Donc,
20 tel que précisé précédemment, donc à la suite du
21 dépôt des prochains engagements, donc des
22 engagements qui restent à être déposés, nous
23 préciserons le mode procédural à voir s'il y a des
24 questions de la Régie ou si on entend les témoins
25 au moment de l'audience de décembre.

1 Sinon, il ne me reste plus qu'à remercier
2 les sténographes, l'équipe d'interprètes et le
3 technicien qui a passé beaucoup de temps avec nous.
4 Merci aussi aux témoins, à tous les procureurs et
5 les intervenants. Merci à l'équipe de la Régie.
6 Surtout merci à l'équipe des greffiers qui s'est
7 relayée pendant les jours d'audience. Donc, il ne
8 me reste plus qu'à vous souhaiter un bon week-end
9 et on se revoit en décembre pour la deuxième
10 partie. Merci beaucoup.

11

12 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

13

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Je, soussignée, ROSA FANIZZI, sténographe
4 officielle, certifie sous mon serment d'office que
5 les pages qui précèdent sont et contiennent la
6 transcription fidèle et exacte des témoignages et
7 plaidoiries en l'instance, le tout pris au moyen de
8 la sténotypie, et ce, conformément à la Loi.

9

10 Et j'ai signé,

11

12

13

14



15

ROSA FANIZZI

16

RIOPEL GAGNON LAROSE